

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ À

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES RÉGIONALES

PAR

FRANCINE SAVARD
B. sp. en Sciences sociales

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF À ALMA:
PERSPECTIVES ET BLOCAGES D'UN REGROUPEMENT RÉGIONAL

JANVIER 1986



Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

TABLE DES MATIERES

	Page
RÉSUMÉ.....	IV
REMERCIEMENTS.....	VI
AVANT-PROPOS.....	VII
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURE.....	VIII
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I: DE LA CRISE À LA SOCIÉTÉ DUALE.....	5
1.1 Quelle Crise.....	6
1.2 La société duale.....	7
1.3 Les acteurs.....	11
1.3.1 L'État.....	1
1.3.2 Les organisations populaires.....	18
CHAPITRE II: GENÈSE ET HISTORIQUE DU ROCCA	23
2.1 L'organisation sociale à Alma depuis 1877.....	23
2.2 Naissance du ROCCA.....	28
2.3 L'évolution du ROCCA entre 1981 et 1984.....	30
CHAPITRE III: L'ANCRAGE RÉGIONAL DU ROCCA.....	34
3.1 Le cadre régional.....	34
3.2 La structure de l'activité économique régionale.....	35
3.3 Alma dans le contexte régional.....	36
3.4 Le marché du travail à Alma.....	42
3.5 L'ancrage régional du ROCCA.....	44
3.6 Le ROCCA dans le développement régional.....	48

CHAPITRE IV: LE PROJET SOCIAL DU ROCCA.....	52
4.1 L'évolution des objectifs du regroupement.....	52
4.2 Les attentes des groupes face au ROCCA.....	54
4.3 Identification des problèmes.....	55
4.4 Les pratiques des groupes.....	57
4.5 La typologie des leaders.....	59
4.6 La typologie des groupes.....	65
4.6.1 Les objectifs principaux des groupes.....	68
4.6.2 Les champs d'intervention.....	70
4.6.3 La division des tâches.....	73
4.6.4 Les difficultés rencontrées.....	78
CHAPITRE V: LES RAPPORTS DES GROUPES AVEC L'ÉTAT.....	80
5.1 Le financement des groupes.....	80
5.2 L'impact du financement des groupes par l'État.....	85
5.3 Les échanges ROCCA/organisations publiques et para-publiques.....	87
5.3.1 Les organisations publiques et para-publiques.....	88
5.3.2 Types d'échanges.....	88
5.4 Le pouvoir municipal.....	92
5.5 La création d'emplois dans les groupes.....	96
5.5.1 L'impact des emplois créés.....	97
5.5.2 Un secteur occupationnel.....	98
CONCLUSION.....	100
ANNEXE 1: Liste des organismes du ROCCA.....	105
ANNEXE 2: Liste des responsables des groupes membres du ROCCA interrogés au cours de l'enquête en mars 1984.....	106

ANNEXE 1: Liste des organismes du ROCCA.....	105
ANNEXE 2: Liste des responsables des groupes membres du ROCCA interrogés au cours de l'enquête en mars 1984.....	106
ANNEXE 3: Questionnaire.....	107
BIBLIOGRAPHIE.....	124

RÉSUMÉ

La crise de l'État providence consécutive à l'échec des solutions keynésiennes impose à l'État un nouveau type de gestion du social se traduisant notamment par son désengagement progressif dans les sphères économique et sociale. De nouveaux acteurs, dont les groupements sociaux, sont ainsi appelés à prendre la relève.

Dans le domaine économique, la création de nouveaux emplois est confiée de plus en plus aux petites et moyennes entreprises et les groupes populaires sont sollicités de plus d'une façon dans la recherche de solutions aux problèmes liés à la gestion du quotidien tels le logement et les services aux assistés sociaux, etc.

Le rôle de l'État est analysé à partir de l'examen des principales caractéristiques du "projet" de société duale, considérée comme issue capitaliste à la crise. Un éclairage nouveau y est apporté en partant de l'étude du regroupement des organismes communautaires et culturels d'Alma (ROCCA) autant en ce qui concerne son rôle dans le désengagement étatique que sa place dans le pari de la prise en charge et de l'auto-développement.

Après avoir reconstitué la genèse du ROCCA et la place qu'il occupe dans l'évolution sociale de sa ville, Alma, l'étude analyse différentes expériences concrètes, susceptibles de s'inscrire dans une dynamique de changement social. C'est donc l'analyse du projet social du ROCCA qui permet d'établir comment les objectifs du regroupement et les pratiques des individus s'articulent pour former le courant alternatif.

L'étude est davantage socio-politique qu'économique, et ce pour la raison suivante: comme composante du mouvement social régional, le ROCCA s'inscrit d'abord dans la perspective de la gestion étatique de l'après-crise. Donc il sera étudié plus dans son rôle d'acteur dans la gestion du social que dans celui d'agent économique régional.

C'est donc sous deux angles qu'il faut apprécier notre étude: d'abord celui de l'analyse du mouvement populaire d'Alma et de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ensuite celui de la contribution des regroupements sociaux dans la prise en charge de l'environnement.


Juan-Luis Klein, directeur


Francine Savard

REMERCIEMENTS

D'abord remercier les vingt-et-un responsables¹ des groupes membres du ROCCA, car sans leur aimable participation, ce travail n'aurait pu être réalisé. Tous et toutes ont fait preuve d'une grande disponibilité à mon égard et ont su créer une joyeuse ambiance, ce qui nous a permis de mieux nous connaître et faire de cette période un excellent souvenir.

Remercier aussi les membres du Conseil d'administration du Regroupement des organismes communautaires et culturels d'Alma ainsi que les animateurs et animatrices pour leur grande collaboration. Ne pas oublier toutes ces personnes qui, à travers les discussions, m'ont aidée à mieux cerner le sujet.

Mais surtout remercier Juan Luis Klein, le directeur de ce mémoire, qui inlassablement discutait, critiquait, corrigeait, avec le souci constant de presser le "citron" afin d'en extraire le meilleur jus possible.

Et enfin, un merci tout spécial au FCAR qui a financé le projet de recherche intitulé: "Perspectives de développement autonome dans une région périphérique" dans lequel s'est inséré mon mémoire.

¹ Voir l'annexe 1 pour la liste des responsables.

AVANT-PROPOS

Ce mémoire de maîtrise, tel que présenté, visait au départ deux objectifs. Premièrement, il représentait la dernière étape pour l'obtention d'un diplôme de 2^e cycle, dans le cadre du programme de Maîtrise en Études Régionales (MER) de l'Université du Québec à Chicoutimi. Deuxièmement, on voulait analyser pour mieux les questionner trois ans de militantisme au sein du Conseil d'administration du ROCCA de même que cinq ans comme travailleuse dans un organisme membre du regroupement.

Souhaitons que les informations et l'analyse contenues dans ce travail puissent servir de références au ROCCA de même qu'aux groupes qui le composent.

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURE

- Tableau 1: Groupes sociaux qui se sont formés à Alma entre 1880 et 1960.
- Tableau 2: Projets soumis par le ROCCA aux gouvernements fédéral et provincial, acceptés ou refusés depuis 1979.
- Tableau 3: Adhésion et départ des groupes membres du ROCCA depuis 1980.
- Tableau 4: Ventilation des personnes occupées par industrie, Région 02 et Québec, 1981.
- Tableau 5: Gains hebdomadaires moyens à Alma au Québec et au Canada en 1981.
- Tableau 6: Commerces de détail, Alma 1982.
- Tableau 7: Professionnels, Alma 1982.
- Tableau 8: Institutions financières, Alma 1982.
- Tableau 9: Population active par secteur d'activités main-d'œuvre disponible par secteur d'activités à Alma en 1982.
- Tableau 10: Prestataires d'assurance-chômage et d'aide sociale, moyenne de l'année fiscale 1982-83 par zone.
- Tableau 11: Affiliations régionales et extra-régionales des groupes du ROCCA en 1983.
- Tableau 12: Territoire couvert par les activités des groupes membres du ROCCA, 1983.
- Tableau 13: Groupes membres du ROCCA en 1983.
- Tableau 14: Nombre de leaders membres d'organismes du ROCCA autre que le leur en 1983.

Tableau 15: Dossiers abordés par les groupes en 1982-83.

Tableau 16: Age des leaders du ROCCA interviewés en 1983.

Tableau 17: Sexe des leaders du ROCCA interviewés en 1983.

Tableau 18: Niveau de scolarité des leaders du ROCCA interviewés en 1983.

Tableau 19: Population d'Alma ayant 15 ans et plus selon le niveau de scolarité 1981.

Tableau 20: Nombre d'heures/semaine travaillées par les salariés, par les bénévoles et le salaire hebdomadaire moyen payé aux salariés des groupes du ROCCA en 1983.

Tableau 21: Statut de travail des leaders du ROCCA interviewés en 1983.

Tableau 22: Tâches assumées par les leaders des groupes du ROCCA en 1983.

Tableau 23: Dates de la fondation et de l'incorporation des groupes membres du ROCCA.

Tableau 24: Les différentes catégories de membres composant le ROCCA en 1983.

Tableau 25: Les objectifs principaux des groupes du ROCCA en 1983.

Tableau 26: Les champs d'intervention des groupes membres du ROCCA en 1983.

Tableau 27: Dossiers se rapportant à l'environnement, à la condition féminine et aux défavorisés dans lesquels les groupes membres du ROCCA se sont impliqués en 1982-83.

Tableau 28: Répartition des tâches par les différentes catégories de membres du ROCCA en 1983.

Tableau 29: Groupes du ROCCA qui donnent et reçoivent des services de la part d'autres groupes en 1983.

Tableau 30: Types de problèmes rencontrés par les groupes en 1983.

Tableau 31: Les groupes du ROCCA ayant du personnel au secrétariat en 1983.

Tableau 32: Budget des groupes du ROCCA, 1982-83.

Tableau 33: Sources de financement des groupes du ROCCA en 1983.

Tableau 34: Part des subventions de l'État dans le budget total des organismes du ROCCA en 1982-83.

Tableau 35: Comparaison des subventions obtenues en 1983 avec celles des années antérieures selon l'opinion des interviewés.

Tableau 36: Appui des groupes du ROCCA par les organismes publics et para-publics.

Tableau 37: Groupes du ROCCA qui ont des échanges avec des organismes publics et para-publics en 1983.

Tableau 38: Types d'échanges pratiqués entre les groupes du ROCCA et les organismes publics et para-publics en 1983.

Tableau 39: Fréquence des consultations des organismes publics et para-publics avec les groupes ayant un même champ de travail, 1983.

Tableau 40: Voies empruntées par les groupes pour rejoindre le gouvernement municipal.

Tableau 41: Voies empruntées par les groupes pour rejoindre le gouvernement provincial.

Tableau 42: Voies empruntées par les groupes pour rejoindre le gouvernement fédéral.

Tableau 43: Subventions reçues pour les programmes de création d'emplois en 1982-83 par les groupes du ROCCA.

Figure:

Figure 1: Les affiliations régionales et extra-régionales des groupes membres du ROCCA en 1984, regroupées en cinq catégories.

INTRODUCTION

Cette étude porte sur le regroupement des organismes communautaires et culturels d'Alma (ROCCA). Ces groupes se localisent à Alma, considérée à juste titre comme la ville la plus dynamique en ce qui concerne l'activité des groupes populaires au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Notre objectif consiste principalement à examiner l'importance du ROCCA dans les nouvelles stratégies de l'État qui, nous croyons, sont orientées vers la pratique de la démocratie à la base, dans la recherche d'un consensus pour la gestion du social. Il s'agit d'un nouveau type de gestion du social basé sur des politiques décentralisatrices s'inscrivant, nous en faisons l'hypothèse, dans l'offensive néo-libérale pour instaurer une société à croissance duale.

Suite à l'échec des solutions keynésiennes entraînant la crise de l'État providence, la restructuration du capital impose à l'État un rôle nouveau qui se traduit notamment par son désengagement progressif dans les sphères économique et sociale. Ainsi, d'autres groupes sont appelés à prendre la relève.

Dans le domaine économique, la création de nouveaux emplois est confiée de plus en plus aux petites et moyennes entreprises et les groupes populaires sont sollicités de plus d'une façon, comme nous le constaterons, dans la recherche de solutions aux problèmes liés à la gestion du quotidien, tels le logement et les services aux assistés sociaux, etc.

Le ROCCA sera donc analysé à partir de son importance dans le développement de la région en utilisant comme principal indicateur les dossiers qu'il aborde. Ensuite, nous mesurerons son ancrage régional en considérant son poids dans la constitution d'un réseau des groupes populaires au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Mais c'est surtout dans ses rapports avec l'État, via le financement notamment, qu'il sera intéressant de cerner l'impact politique du ROCCA. Nous espérons ainsi apporter un éclairage nouveau sur le ROCCA, autant en ce qui concerne son rôle dans le désengagement progressif de l'État dans les politiques sociales et sa place dans le pari de la prise en charge et de l'auto-développement.

Dans un premier temps, nous examinerons les principales caractéristiques du "projet" de société duale, considéré comme issue capitaliste à la crise. Aussi, d'après l'étude du discours sur la "décentralisation" et le "local", il deviendra possible de situer le rôle du ROCCA dans ce projet de société duale.

Ensuite, il nous a semblé nécessaire de remonter aux racines historiques de la ville d'Alma afin de reconstituer la genèse du ROCCA et la place qu'il occupe dans l'évolution sociale de la ville et ceci avant de mesurer l'ancre régional du regroupement, son poids et son importance dans le développement de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Mais le noeud de notre étude consiste à examiner différentes expériences concrètes qui, et nous en faisons aussi une hypothèse, s'inscrivent dans une dynamique de changement social. C'est donc au chapitre portant sur le projet social du ROCCA que nous tenterons de déterminer comment les objectifs du regroupement et les pratiques des individus s'articulent pour former le "courant alternatif".

Enfin, en privilégiant certains indicateurs comme le financement, nous croyons être en mesure d'analyser le degré d'autonomie des groupes composant le ROCCA de même que leur marge de manœuvre dans l'atteinte de leurs objectifs entourant leur projet social. C'est pourquoi l'observation empirique a constitué une phase essentielle dans la démarche de notre étude.

Nous avons procédé d'abord par l'administration d'un questionnaire et ensuite, nous avons réalisé des entrevues structurées avec les responsables

des groupes du ROCCA. C'est en février et mars 1984 que l'enquête fut réalisée auprès des 21 personnes désignées par chacun des groupes du ROCCA. La majorité des répondants travaillaient à temps plein dans leur organisme respectif, comme salarié ou bénévole. C'est donc à Alma, que ces personnes ont d'abord répondu au questionnaire.¹

Par la suite, 17 d'entre elles ont accepté de participer à des entrevues dont le contenu fut enregistré. Ces entrevues constituées principalement d'informations d'ordre perceptuel demeurent cependant essentielles pour la bonne compréhension de l'importance du ROCCA dans le mouvement populaire à Alma.

L'enquête n'aurait cependant pas été complète sans la consultation attentive de toute la documentation relative au regroupement, consignée au local du ROCCA, depuis sa fondation en 1980.

Par les trois volets de l'enquête, questionnaire, entrevues et consultation de la documentation, nous croyons être en mesure de dresser un portrait assez fidèle du regroupement des organismes communautaires et culturels d'Alma. Cette étude reflètera les tendances de l'ensemble du mouvement populaire à Alma, même si elle ne porte que sur le tiers de la soixantaine de groupes qui le composent².

A l'échelle régionale, l'étude du ROCCA s'inscrit dans une perspective plus globale car elle s'intègre à un projet de recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi sous l'égide du Groupe de recherche en interventions régionales (GRIR). Ce projet s'intitule: Perspectives de développement autonomes dans une région périphérique. Le premier des trois volets de cette recherche porte sur l'étude des regroupements sociaux dans la région.

¹ Voir le questionnaire en annexe.

² Recensement effectué par les animatrices du ROCCA Hiver 80.

C'est donc sous deux angles qu'il faut apprécier la contribution de l'étude du ROCCA: d'abord celui de l'analyse du mouvement populaire d'Alma et celui de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ensuite celui de l'analyse de la dynamique du projet social préconisé par le ROCCA, celle-ci ne pouvant se dissocier de celle de l'ensemble du mouvement populaire régional, qui devrait permettre de qualifier par la suite la nature du changement social mis de l'avant par le mouvement régional.

CHAPITRE I

DE LA CRISE À LA SOCIÉTÉ DUALE

Analyser un regroupement d'organismes communautaires et culturels dans un milieu périphérique pose le problème de l'articulation de celui-ci à l'espace économique mondial dans lequel il est inséré. Nous verrons plus tard que l'économie régionale au Saguenay-Lac-Saint-Jean est partie intégrante d'une économie nationale intégrée à l'économie mondiale. Cependant, l'étude du regroupement des organismes communautaires et culturels d'Alma, (ROCCA) sera volontairement orientée vers l'analyse socio-politique plutôt qu'économique, pour la raison suivante: comme composante du mouvement social régional, le ROCCA s'inscrit d'abord, nous en faisons l'hypothèse, dans la perspective de la gestion étatique de l'après-crise. Ainsi, le ROCCA sera étudié plus dans son rôle d'acteur dans la "gestion du local" que dans celui d'agent économique régional.

De plus, nous prenons pour acquis que la période à laquelle correspond notre étude, soit 1984, constitue l'après-crise et non plus la crise. De même nous considérons que le scénario de la société duale, constitue le cadre le plus pertinent pour analyser le rôle du ROCCA dans la gestion du local. Nous utiliserons donc le scénario de la société duale ou société à deux vitesses, comme la charpente de notre analyse.

1.1 Quelle crise?

De nombreux auteurs¹ ont analysé les caractéristiques de la crise, commencée à la fin des années 1960. Pour Amin, Arrighi et Gunder Frank², cette crise, contrairement aux récessions des années précédentes, serait attribuable à la chute du taux de profit plutôt qu'à une insuffisance de la demande.

Pour freiner la chute du taux de profit, il faut que la production du profit se réorganise sur de nouvelles bases. C'est ainsi que se met en place une nouvelle division internationale du travail caractérisée par l'intégration de certaines régions du Tiers-Monde dans le marché mondial, avec le transfert de certaines industries dans ces pays. Une autre caractéristique de cette division du travail c'est le développement à l'ouest de nouvelles technologies à fort rendement de capital, basé sur la télématique, la robotique, l'informatique, etc.

Pour ces auteurs, le but de cette réorganisation du travail à l'échelle mondiale, pour le capital, c'est de profiter de la faiblesse des salaires payés dans les régions du Tiers-Monde, et utiliser l'argument du chômage ainsi créé dans les pays industrialisés, pour faire baisser les salaires.

Cette crise du système capitaliste s'accompagne de la crise de l'État Providence, comme nous le verrons plus loin lors de l'analyse du rôle de l'État dans la restructuration du capital.

¹ Voir entre autres, BEAUD Michel, Histoire du Capitalisme (1500-1980), Ed. du Seuil, Paris, 1981, 326 p. BARAN P.A. et SWEEZY P.M. "Le Capitalisme monopoliste", Ed. François Maspero, Économie et socialisme, II, Paris 1977, 342 p. BOYER L., CORIAT B., BEAUD M., SWEEZY P.M., La crise économique et sa gestion, Actes du Colloque de l'association d'économie politique, UQAM, Montréal, septembre 1981.

² AMIN Samir, ARRIGHI Giovanni, GUNDER FRANK, André et EMMANUEL, Wallerstein, La crise, quelle crise? Ed. François, Paris, 1982,

Donc, pour freiner la chute du taux de profit, les agents du capital sont chargés d'élaborer des scénarios impliquant le redéploiement industriel et social du système capitaliste, comme celui de la société duale.

1.2 La société duale

a) Un débat

Bien que l'exploration du concept de la société duale ait déjà été réalisée par certains auteurs³, le débat théorique autour de cette question ne fait pas l'unanimité. Il y aurait semble-t-il une distinction à faire entre le concept de société duale et celui de dualisation.

Pour McLouf et Sorbib⁴, le concept de société duale désigne deux sous-ensembles, un premier, économique, ouvert sur l'économie mondiale et performant et un second, de type social, constitué par des organisations absentes de la concurrence internationale. Pour ces auteurs, la dualisation signifie la marginalisation du secteur secondaire par rapport au secteur

³ Entre autres, McLOUF Pierre, SARBIB Jean L. "Dualisation spatiale et dualisation sociale de la force de travail en période de crise, deux scénarios possibles". Revue d'Économie régionale et urbaine, No.1, 1983. AZOUVI A. "Théorie et pseudo-théorie: le dualisme du marché du travail". Critique de l'économie politique, Nouvelle série No. 15-16, Avril-Juin 1981. SÉGUIN M.T., Petites et moyennes entreprises et développement régional à l'heure de la restructuration de l'appareil de production. Thèse de doctorat en sociologie, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, 1982, 422 p.

⁴ McLOUF et SORBIB, op. cit.

performant. Pour d'autres⁵, le concept de la société duale permet l'existence d'un mode de vie plus convivial⁶.

Dans tous les cas, et notre but n'étant pas de faire une analyse théorique du concept de la société duale, nous considérons pertinent le choix de ce cadre pour l'examen du ROCCA dans la mesure où il constitue une issue capitaliste à la crise, donc un projet de société.

b) Un scénario

La société duale, dualisation, stratification dualiste, toutes ces notions recouvrent une même réalité: le scénario d'une société à deux vitesses, telle que Amado et Stoffaes la décrivent:

Une société volontaire divisée en deux grands sous-ensembles d'activités et d'individus, complémentaires et différents. D'une part, un sous-ensemble adapté aux technologies nouvelles, intégré à l'espace mondial, fait d'hommes modernes, aptes à manier l'informatique et les techniques de pointe ainsi que les langues étrangères, passant une partie de leur vie à l'étranger. D'autre part, un sous-ensemble incarnant l'héritage de nos traditions culturelles, constituées d'organisations isolées de la concurrence internationale faisant pénétrer plus lentement les technologies modernes, d'institutions de redistribution, d'hommes moins mobiles, d'un

⁵. AMADO J. et STOFFAES C., "Vers une socio-économie duale?" dans La Société française et la Technologie, Paris, La Documentation Française, 1980.

⁶. Expression décrite par Bond comme étant "un travail cloisonnant moins la vie au travail et hors travail, confrontant des hommes concrets et pas seulement des postes ou des rôles et surtout capables de stimuler la créativité". BAREL Yves, La Société du vide, Ed. du Seuil, Paris, 1984, p. 11.

revenu moindre mais d'un mode de vie plus convivial et plus classique⁷.

Ainsi cette réorganisation du marché du travail répondrait aux impératifs de la restructuration du capital et ce, dans les domaines économique, politique et social, selon Marie Thérèse Seguin. L'auteure souligne que la volonté d'application du concept de la société duale relève à la fois de raisons économiques, politiques et sociales.

La relance économique nécessite une réaccumulation du capital, propre à réactiver la production sur un mode informatisé, dans les secteurs hautement concentrés et dirigés vers la concurrence internationale. Simultanément, devra être relancée une concurrence plus classique dans des secteurs de production atomisés, – les PME et les entreprises artisanales, – secteurs propres à une réduction des coûts en matières premières et en énergie, tout en constituant un champ de force pour le maintien, au plus bas coût de la force de travail et du coût de sa reproduction⁸.

Cependant, pour Seguin, réduire la crise à son seul volet économique serait commettre une erreur grave car "la crise s'accompagne également de celle de l'État central":

A côté du pouvoir central, détenu par une technocratie à vocation mondiale et entre les mains de laquelle reposerait en définitive toute la prise de décision stratégique, existerait un deuxième groupe, celui des partis politiques, chargé, au niveau national, de la démocratisation sociale. Puis au niveau local, nous retrouverions les mouvements

⁷ AMADO et STOFFAES, op. cit. p. 138.

⁸ SÉGUIN M.T., op. cit. p. 25.

sociaux, ces institutions douces, ayant pour principale responsabilité et fonction, l'exercice d'une démocratie à la base⁹.

Comme raisons sociales pour l'application du concept de la société duale, Marie-Thérèse Séguin mentionne que les nouveaux mouvements sociaux engagés sur la voie de l'expérimentation sociale seront l'objet d'une stimulation d'idéaux:

La protection de la nature, l'action communautaire, l'entraide et la coopération, l'autogestion, permettront à cette couche sociale de canaliser de façon satisfaisante son énergie à l'intérieur d'expériences de démocraties locales, sans pour autant accéder à des postes de décision¹⁰.

Et reprenant Michel Beaud, l'auteure rappelle que de la crise, émergeront "nouvelles technologies, nouvelles organisations du travail, nouvelles consommations et nouveaux modes de vie"¹¹.

c) La scène

Les nouvelles technologies, ayant contribué dans une large part à remplacer la main-d'œuvre par des machines, le scénario de la société duale offre donc une solution à la crise de l'emploi que ce soit dans les activités de production, de distribution et dans les services.

De plus, comme nous l'avons mentionné, la crise s'accompagne de celle de l'État Providence. L'État, comme appareil du capital est alors appelé à

⁹ SÉGUIN M.T., op. cit. p. 27.

¹⁰ SÉGUIN M.T., op. cit. p. 30.

¹¹ BEAUD Michel, Histoire du Capitalisme, 1500-1980, in M.T. Séguin, op. cit. p. 30.

jouer un rôle nouveau. D'une part, dans les activités mondialisées et d'autre part, dans la gestion du local.

Aussi, le scénario de la société duale suppose la canalisation des énergies en provenance de la population concernée par le secteur secondaire. De nouvelles valeurs surgissent, véhiculées par les nouveaux mouvements sociaux, entraide coopération et autogestion, et par le secteur performant, travail, réussite sociale, prestige, etc. Voilà donc, en toile de fond, la scène sur laquelle évolueront les acteurs, le rôle principal étant dévolu à l'État.

1.3 Les acteurs

1.3.1 L'État

Dans les sociétés capitalistes, l'État est étroitement lié au procès de l'accumulation du capital et ce, à plusieurs titres. D'abord, le capital ne peut se passer de l'État pour se reproduire: par son système judiciaire, la police et l'armée, l'État garantit le droit de propriété. De plus, l'État contrôle et régularise les échanges commerciaux, gère la monnaie, contrôle également le système des communications, de même que celui des approvisionnements en produits de base. Aussi, l'État intervient directement, à l'aide de différents mécanismes, pour soutenir le niveau des investissements (programme d'aide à l'entreprise, etc.). En même temps l'État joue un rôle actif dans la gestion des ressources humaines et matérielles du territoire. Mais en période de crise, l'État, dans sa mission de reproduction du capital, subit certaines transformations. Voyons donc, dans un premier temps les causes de ces transformations.

La crise de l'État Providence, accompagne l'échec des solutions keynésiennes mises en place au début des années 30. Ces solutions avaient pour rôle de susciter les investissements industriels, créateurs d'emplois, qui, à leur tour, faisaient augmenter la consommation, provoquant ainsi de nouveaux investissements. L'État s'acquittait alors de sa tâche qui consistait

à assurer le rythme de consommation nécessaire, en distribuant des paiements de transfert et en assumant les coûts de la sécurité sociale.

Mais le développement des nouvelles technologies et la modernisation des entreprises concourent plus à réduire les emplois qu'à les créer. Nous assistons donc à un ralentissement de la consommation entraînant ainsi une diminution des investissements. Du même coup, l'État Providence qui assure la gestion des coûts inhérents à la reproduction de la force de travail (éducation - santé - vieillesse - logement - chômage, etc.), coûte de plus en plus cher.

C'est ainsi que les néo-libéraux, étiquette sous laquelle Arnaud Sales classe les "nouveaux économistes"¹², mettent de l'avant un discours qui deviendra rapidement populaire auprès de l'opinion publique des pays industrialisés, au moment même où la crise est à son apogée et que les politiques keynésiennes s'avèrent inefficaces.

a) Le discours néo-libéral

Le discours néo-libéral prône le retour aux lois du marché, le retrait de l'État de même que la réduction des dépenses publiques. Ainsi, il s'attache à la critique de l'action envahissante de l'État et revalorise le marché comme symbole de la productivité.

C'est ainsi que les États des pays occidentaux sont appelés à gérer la crise en réduisant leurs coûts, c'est-à-dire, réduire les salaires réels des employés du secteur public, et effectuer des coupures dans les programmes sociaux. De plus, nous assistons à la mise sur pied de nouvelles "associations étatiques" avec le capital privé. Sales cite le cas, entre autre, de la Donohue

¹² SALES, Arnaud, "Interventions de l'État et positions idéologiques des dirigeants des bureaucraties publiques et privées", Sociologie et Sociétés, Vol. XV, no 1, avril 1983, pp. 13 à 42.

à St-Félicien, Norwick et Soquem¹³. Il semble que le discours exaltant la place des petites et moyennes entreprises¹⁴, appelées à jouer un rôle de premier plan dans la réorganisation économique du système capitaliste, fasse aussi partie de cette stratégie visant le recours au secteur privé pour assurer la "relance".

L'État est invité à se désengager progressivement sur le plan social. En examinant les politiques économiques élaborées aux États-Unis, dans plusieurs pays l'Europe, au Canada et forcément au Québec, depuis 1980, force nous est de constater que le discours néo-libéral y a fortement imprégné sa marque.

Au Québec, depuis 1982, d'importants postes budgétaires, comme la santé et l'éducation, ont subi des coupures; le secteur public s'est vu imposer un gel rétroactif des salaires au niveau de 1981-82, et ce à l'aide de décrets, lois spéciales, mesures de répression etc. Ainsi, dans le domaine des politiques économiques, l'État suit le tempo dicté par la logique du développement du système économique auquel il est intégré. Comme ces politiques s'appliquent à l'aide de restrictions, de coupures, les effets engendrés sur le plan social exigent de la part de l'État, de mettre en place des mécanismes concourrant à maintenir la paix sociale, en favorisant l'intégration sociale des groupes victimes de ses politiques. Ainsi, dans une société à croissance dual, le rôle de l'État serait double, comme l'expliquent Bihr et Heinrich.

La restructuration du capitalisme à l'échelle mondiale implique la tentative de mettre en place dans les formations occidentales un nouveau dispositif étatique: d'une part, ces États occiden-

¹³ SALES Arnaud, op.cit., p. 22.

¹⁴ Sur cette question, voir SÉGUIN M.T. op. cit.

taux s'intègrent en des "systèmes d'États" qui tentent de maîtriser le développement mondial en exigeant qu'il se désaisisse de ses prérogatives nationales; ils doivent, d'autre part, se décharger de certaines de leurs anciennes tâches de gestion de la vie économique et sociale sur leurs propres périphéries (les pouvoirs régionaux et locaux), voire confier ces tâches à des comités de citoyens, des associations, des mouvements sociaux¹⁵.

C'est à travers les discours sur la "décentralisation", sur le "local", que ce nouveau type de gestion de l'État nous apparaît plus clairement.

b) Le discours de la décentralisation

De nombreux auteurs¹⁶ ont traité du thème de la décentralisation. Au Québec, un rapport de l'INRS Urbanisation¹⁷ fait état d'un double mouvement de la décentralisation: un mouvement de "rationalisation des structures

¹⁵ BIHR, Alain, et HEINRICH, Jean-M., Sans prolétariat ni socialisme, Le monde diplomatique, octobre 1980. p. 2.

¹⁶ Voir entre autres COMPTOIS, Jean. La décentralisation au passé et au futur, Critère No 23, 1978 pp. 161-168. GAUTHIER, Fernand, Centralisation et décentralisation, Critère No 23 1978, pp. 153-160. DULONG, Renaud, La crise du rapport État société locale vue au travers de la politique régionale in POULANTZAS, Nicos, La crise de l'État, Paris, Presses universitaires de France, 1976. LAROCHE, R. et SAVARD, F., Le conflit État-Société locale et la tentative de constitution d'une MRC rurale, Travaux géographiques du Saguenay, No 7, Septembre '82.

¹⁷ DIVAY, G., GODBOUT, J., COLLIN, J.P. et FORTIN, G. La décentralisation en pratique, Montréal INRS-urbanisation, 1979, 363 p. dans HAMEL, P. et LÉONARD, J.F. Les organisations populaires, l'État et la démocratie, Nouvelle optique, Montréal 1981.

"locales" et un mouvement "d'institutionnalisation de la participation". Citant ce rapport, pour Hamel et Léonard¹⁸ il y aurait donc deux modèles.

1) Les modèles

Le premier, dit "d'encadrement", consiste en un quadrillage étatique de la vie locale où toutes les activités seraient institutionnalisées et un second modèle "d'auto-développement", où les groupes et les collectivités locales ont les moyens de construire et de choisir leurs propres voies de développement.

2) Une critique

Hamel et Léonard soulignent que derrière les projets de décentralisation se cachent des choix politiques qui s'imposent tranquillement sans qu'il y ait de véritable débat à leur égard, et qui ont surtout comme objectif de "renouveler le consensus social autour de la capacité des appareils gouvernementaux à gérer la crise et à conserver sur le plan politique, l'initiative". Et ils ajoutent:

Se trouvent ainsi écartés, par défaut, d'autres choix politiques qui seraient susceptibles de favoriser une remise en question fondamentale du caractère de classe de l'État et de lui substituer une hégémonie propre aux classes dominées¹⁹.

C'est ainsi qu'à l'échelle des régions, des organismes²⁰ voués à la gestion économique et locale des affaires de l'État, ont vu le jour. Les notions de pouvoir régional et de pouvoir local apparaissent alors dans le

¹⁸ Ibid, p. 60

¹⁹ HAMEL, P. et LÉONARD, J.F. op. cit. p.63

²⁰ Au Québec, depuis les années '60, des organismes comme l'OPDQ, les CRD, les M.R.C., les sommets économiques etc.

discours portant sur la décentralisation, et il semble que de plus en plus cette question du "local" intéresse.

Examinons donc plus à fond le rôle de l'État dans cet effort de régionalisation à travers le discours sur le local.

c) L'État et le local

Même si certains pouvoirs sont décentralisés vers les régions, il semble plutôt que l'enjeu réel autour du local soit le "rééquilibrage" du système social en vigueur.

Partant de l'analyse de la société duale, pour François Aubet²¹, comme l'État a de plus en plus de mal à jouer son rôle de "distributeur central", l'enjeu de la décentralisation vise à modifier les règles du jeu en renvoyant la balle à la "base", à la société.

Cependant comme le rappelle J.P. Garnier²², les discours prônant le local ne doivent pas nous faire oublier, qu'à cette échelle aussi, nous sommes en présence d'une reproduction des rapports de production.

Les pouvoirs publics par la décentralisation manifestent la volonté de "traiter le social au plus près du terrain" par les collectivités locales interposées. Il apparaît un effet que la reproduction du capital, de par les modalités propres aux formes actuelles de l'accumulation renforce la dépendance et l'insécurité de toutes les couches de la population: aujourd'hui, il y a de

²¹ DUBET, François, "Des nations sans État aux pays de l'État", Revue Autrement No 47 février '83

²² GARNIER, J.P., "Le travail social et le local", Sociétés, janvier-juin, 1982, No 40.

plus en plus de personnes vulnérables dans un plus grand nombre de domaines²³.

Donc, la mise au point et la mise en oeuvre de la stratégie de la décentralisation seront localisés alors que son élaboration demeurera très concentrée au plus haut niveau.

Toujours selon Garnier, localiser le social, correspond à l'incapacité ou le refus pour l'État de s'attaquer aux causes structurelles des contradictions qui traversent la société à l'échelle nationale et de plus en plus à l'échelle transnationale. Le local constituerait donc la "miniaturisation de la domination".

Alors que l'État doit s'attaquer aux grands problèmes, tel que la restructuration du capital, les petits problèmes doivent être confiés à des instances décentralisées, amenant ainsi un désengagement relatif de l'État. Les petits problèmes réfèrent aux différents aspects de la crise sociale qui agite les sociétés capitalistes avancées (écologique, urbain, nationaliste, raciste, culturel, etc.)

Ainsi, selon Garnier, il ne suffit plus d'apporter une réponse politique (interventions de l'État) ou économique (subventions) aux problèmes sociaux, car "cela renforcerait la situation de dépendance du social à l'égard de l'économique et de l'étatique qui les avaient engendrées"²⁴. De plus, Garnier mentionne que la localisation du social, en plus de transformer des régions, villes ou quartiers en espaces autogérées, assignerait une place aux pratiques sociales, en les isolant, faisant de cet isolement un "gage de leur autonomie".

²³ GARNIER, J.P. op. cit. p. 4.

²⁴ Voir aussi GARNIER, J.P. "Faux prophètes et bons apôtres"; à propos des nouveaux mouvements sociaux, Critique Communiste, 26. 1979. GARNIER, J.P. et GOLDCHMIDT, D. "L'État c'est vous", Le monde diplomatique, février 1979. p. 28.

Aussi, l'État retirerait de nombreux avantages à sous-traiter aux représentants des couches dominées leur encadrement et leur mise en condition, ce que Garnier appelle la "décentralisation des responsabilités".

Donc, les discours prônant la décentralisation, en donnant la primauté à la gestion du local, auraient comme finalités, le désengagement progressif de l'État auquel seraient substitués de nombreux relais, sociaux ou politiques. Ces derniers serviraient ainsi à lui faciliter la tâche de mieux intégrer la formation sociale qu'il gère à la division internationale du travail, donc à l'économie monde capitaliste.

C'est ainsi que la décentralisation d'équipements et de services communautaires dans les pays industrialisés a participé à la création de nombreux organismes populaires.

1.3.2 Les organisations populaires

La lutte des groupes populaires sur le terrain des conditions de vie (logement, santé, garderie, consommation) devient intéressante dans la mesure où elle est analysée à la fois comme relais de l'État dans la gestion du social et dans sa dimension politique de revendication. Dès lors apparaissent la notion de récupération en même temps que la remise en question des rapports de l'État avec ces organisations.

L'apport politique des mouvements sociaux est amplement analysée par Hamel et Léonard dans leur livre "Les organisations populaires, l'État et la démocratie"²⁵.

Les auteurs soulignent que malgré les perspectives idéologiques multiples contenues dans ces mouvements, leur impact politique relève de conjonctures précises, elle-mêmes traversées par des contradictions

²⁵ HAMEL, P. LEONARD, F. op. cit.

sociales. Les luttes populaires n'ont de signification qu'en fonction de ces contradictions.

Après avoir dressé un portrait de l'État canadien, les auteurs rappellent que les organisations populaires se trouvent confrontés, en ce qui concerne les conditions de vie, au gouvernement municipal, premier relais du pouvoir local.

Face à eux, les groupes ont été amenés à les considérer comme lieu de condensation du pouvoir étatique, c'est-à-dire comme un lieu permettant soit de se faire entendre, soit d'acquérir du pouvoir, et de réussir à transcrire politiquement les objectifs sociaux poursuivis, soit de sentir l'État comme tout à fait éclaté et extérieur à leurs préoccupations²⁶.

L'organisation étatique décentralisée, par ses relais, amène les groupes à avoir une vision empirique de l'État: "quand ils se battent, il s'adressent avant tout à l'État bureaucratique et rarement à l'État comme traversé par les luttes de classe"²⁷.

En cela, il semble que l'État canadien s'apparente davantage à l'État Américain, contrairement aux États européens où existe un "rapport de force" des organisations populaires, dans ses relations avec l'État.

²⁶ HAMEL, P. et LEONARD, J. F., op. cit., p. 191.

²⁷ Ibid, p. 191.

a) La portée politique des groupes populaires

Donc la stratégie de l'État canadien privilégie la participation-institutionnalisation, modèle américain, opposé aux paramètres affrontement-intégration et répression-négociation, modèle européen.

Selon Hamel et Léonard, l'État y retrouve certains avantages. D'abord, la portée politique des mobilisations populaires se trouve réduite, les affrontements mourant à petit feu: l'État investit ainsi de nouveaux champs sociaux sans pour autant que son extension apparaisse menaçante, la démocratie directe et l'auto-gestion apparaissent socialement non pertinents et passent difficilement la rampe du localisme. De plus, les coûts de gestion se trouvent réduits, les groupes de base prenant le relais de l'État dans les domaines des politiques sociales surtout.

Est-ce à dire que les projets expérimentés par les groupes populaires sont récupérés par le système capitaliste?

b) La récupération par l'État

Analysée sous l'angle de ce projet de société duale, l'expérimentation sociale n'apparaît pas effectivement comme un élément de rupture mais plutôt comme une récupération pure et simple des projets formulés par les groupes. Il semble cependant que des nuances importantes doivent être apportées dans l'analyse des groupes populaires dans leurs relations avec l'État, sinon nous risquons d'aborder cette question avec une vision mécaniste c'est à dire opposer l'État et ses réformes à un front uni des groupes populaires.

De là toute l'importance de tenir compte du contexte dans lequel se déroule la contradiction récupération/revendication, d'accorder à l'analyse des enjeux, des forces en présence, un rôle prépondérant car comme l'affirment Hamel et Léonard:

Pour contribuer à construire une alternative, pour réussir à générer des éléments de rupture dans le cadre de la société libérale et l'idéologie dominante, il est indispensable de cerner les termes dans lesquels se définissent les enjeux de la démocratie²⁸.

A ce propos les auteurs soulignent la nécessité de remettre les politiques gouvernementales et leurs formes de gestion en question mais aussi d'utiliser les expériences d'entraide et de solidarité qui se présentent comme des alternatives à la démocratie représentative traditionnelle pour établir les conditions nécessaires pour se démarquer de l'État.

C'est donc à partir de cette approche thématique mettant en scène l'État et les groupes populaires à travers les discours portant sur la décentralisation et celui du local que nous tenterons d'analyser la place qu'occupe le ROCCA dans un scénario de société à deux vitesses.

C'est notamment au chapitre traitant de la nature du projet social du ROCCA, celui-ci s'inscrivant, croyons-nous, dans la dynamique d'un processus de changement social, qu'il nous sera possible d'apporter un éclairage sur la contribution du regroupement au mouvement populaire à Alma et celui plus large du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Mais comme un changement social doit accompagner une volonté politique pour sa réalisation, c'est l'analyse des rapports des groupes composant le ROCCA, avec l'État, qui nous permettra d'examiner l'autonomie de ces groupes de même que la marge de manœuvre dont ils disposent dans l'atteinte de leurs objectifs de changement social. De plus, par le biais des échanges effectués par le ROCCA avec les organismes publics et para-publics, nous ferons ressortir la place qui lui est attribuée dans le processus de désengagement progressif de l'État.

²⁸ HAMEL, P. et LÉONARD, F. op. cit., p. 198.

Mais auparavant nous retracerons l'histoire des groupes populaires à Alma.

CHAPITRE 2

GENESE ET HISTORIQUE DU ROCCA

Afin de mieux comprendre le rôle du ROCCA dans l'évolution sociale de la ville d'Alma, il était nécessaire de remonter aux racines historiques de cette ville¹.

Dès 1877, de multiples groupes à caractère surtout religieux et socio-récréatif s'organisaient. Mais dans les années 60, Alma verra naître un autre type de groupes avec des objectifs étroitement liés aux conditions socio-économiques de leurs membres. De ceux-ci, plusieurs présideront à la formation du ROCCA en 1980.

Le ROCCA constitue donc une étape dans l'évolution sociale à Alma. Il répond aux besoins de la population de se doter d'une certaine organisation pour pallier aux difficultés résultant de la situation périphérique de la ville.

2.1 L'organisation sociale à Alma depuis 1877

En 1877, alors qu'Alma a déjà dix ans d'existence, les citoyens sont préoccupés par la mise en place des infrastructures nécessaires au fonctionnement de la communauté.

Il existait déjà une forme d'organisation de citoyens, informelle, qui consistait à se réunir pour faire valoir des revendications auprès des autorités ou simplement lors d'événements sociaux tels les baptêmes, décès, mariages.

¹ Cette partie historique s'appuie sur une étude réalisée par L. Beaumont, E. Bergeron, J. Caron, D. Côté, à Alma en août 1981, intitulée Des Édifices et des Groupes.

Les premières organisations officielles prirent forme dès 1877 avec la création de la commission scolaire, le conseil municipal et, en 1883, la naissance de la paroisse Saint-Joseph d'Alma. Parallèlement de petits groupes de citoyens mettaient sur pied un type d'organisation visant surtout à présenter des requêtes aux différents pouvoirs publics. Cependant, ces groupes se caractérisaient surtout par leur instabilité.

TABLEAU 1

**GROUPES SOCIAUX QUI SE SONT FORMÉS
À ALMA ENTRE 1880 ET 1960**

Périodes			
1880-1920	1901-1920	1921-1940	1941-1960
Dames Pieuses	Dames de Sainte-Anne	Association Catholique de la jeunesse Canadienne	Saint-Vincent de Paul
Corps des Marguillers	Conseil de Surproduction	Chevaliers de Colomb	2 Coop d'Habitation
Enfants de Marie		Société Saint-Jean Baptiste	Ligue des propriétaires d'Alma
Bureau Local de Santé		Cercle des Fermières	Ligue des Citoyens de Naudville
Conseil d'Hygiène		Filles d'Isabelle	

Source: Des édifices et des groupes, Alma, 1981

Période (1880 - 1920)

C'est autour de l'Église que nous retrouvons les premières organisations de citoyens: l'association des Dames pieuses (1882), le Corps des Marguilliers (1884,) les Enfants de Marie (1885), les Enfants de Joseph 1890 et les Dames de Saint-Anne (1912).

Dans le domaine de la santé publique, on constate la formation d'un Bureau local de santé en 1886 et d'un Conseil d'Hygiène en 1889. Dans celui de l'agriculture, les cultivateurs formeront un Conseil de surproduction en 1918. Ceci apparaît cependant tardif si l'on considère la vocation d'abord agricole du territoire. Il semble donc qu'au début, ces organisations communautaires aient répondu aux besoins de la reproduction sociale plutôt qu'à celles de l'organisation de l'activité productive principale de la population, l'agriculture.

Période (1921 - 1940)

Ce caractère rural se transforme cependant sous l'effet du développement économique des années 20. L'implantation de l'usine de papier de la compagnie Price à Riverbend, de celle de la compagnie d'aluminium Alcan de même que la construction du barrage hydro-électrique à Isle-Maligne attireront des centaines de travailleurs. Ceux-ci quittèrent la campagne et s'installèrent à la ville avec leurs familles, à proximité des industries.

C'est en 1924 qu'Alma reçoit son statut de ville. Par la suite, l'incorporation des villes de Riverbend et d'Isle-Maligne accentuera le phénomène d'urbanisation. De nouveaux groupes sociaux apparaissent alors.

En 1923, l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne (A.C.J.C.), connue sous l'appellation du Cercle Lavoie, fut formée. A but humanitaire et aux actions diversifiées, l'implication de cet organisme semblait peu soutenue. De 1929 à 1936, on assiste à la création de groupes tels les Chevaliers de Colomb, la Société Saint-Jean Baptiste, le Cercle des fermières

et les Filles d'Isabelle. Mise à part la Société Saint-Jean Baptiste vouée à la défense des intérêts des Canadiens Français, les autres groupes possèdent plutôt une vocation socio-récréative. Le Cercle d'Économie Familiale et la Société Saint-Vincent de Paul n'apparaîtront qu'en 1955.

Période (1941 - 1960)

On constate donc que ce n'est que vers les années 30 que les groupes spécifiquement locaux et non pas des sections locales d'organisations provinciales se forment. En 1948 naissent les premières coopératives d'habitation appelées "l'Hospitalière et Mon chez-moi", en 1941 la Ligue des propriétaires d'Alma et en 1955 la Ligue des Citoyens de Naudville. Il faudra attendre le début des années '60 pour voir éclore un autre type d'organisation à caractère plus revendicatif.

Période (1960 - 1980)

Le système capitaliste mondial est alors à un nouveau stade de son développement, c'est le capitalisme monopoliste d'Etat. A l'échelle nationale, au plan politique cette période correspond à l'arrivée au pouvoir du parti libéral et à l'époque de "la révolution tranquille".

Parmi les auteurs qui ont analysé cette époque, Bourque et Légaré la qualifient de déblocage politico-idéologique, alors que l'appareil politique québécois se donne, à un rythme accéléré, les traits caractéristiques de l'Etat monopoliste², c'est-à-dire l'intervention accrue de l'Etat dans les activités économiques et son implication dans les appareils idéologiques touchant la reproduction de la force de travail. La vie quotidienne des Québécois, dans toutes ses dimensions, se verra désormais transformée.

2 BOURQUE G., LÉGARÉ A., Le Québec, la question nationale, Coll. Maspéro, Paris, 1979, 232 p. p. 167

Devant la dégradation des conditions de travail (salaire, déqualification des travailleurs) et des conditions de vie socio-économique (le logement, la santé et le bien-être, l'endettement, les droits sociaux) on assiste alors à la montée du syndicalisme de combat et à la multiplication de groupes populaires. Bref, c'est la mobilisation populaire face à l'Etat monopoliste³.

Des premiers comités de citoyens naîtront, en 1965, des associations qui formeront des fronts de lutte pour les conditions de vie socio-économique, pour les femmes, la culture et l'environnement, etc, d'abord dans les grands centres comme Montréal et Québec et dans les régions périphériques par la suite.

À Alma cependant, il faudra attendre la fin des années '60 pour assister à la structuration de l'Association des Jeunes Chômeurs d'Alma et au début des années '70 pour voir apparaître des groupes de revendication comme l'Association Coopérative d'Économie Familiale (A.C.E.F.), le comité Régional d'aide aux chômeurs (CRAC), le comité d'Initiatives Populaires (CIP) et plusieurs autres, sous l'égide des syndicats. Mais c'est véritablement vers les années '75 que l'éclosion des groupes se fait sentir, tant dans les domaines culturel que communautaire. Cependant, pour la majorité de ces groupes une même difficulté se présente, créant ainsi la nécessité de se regrouper: l'impossibilité d'avoir un lieu de travail stable.

Au début de l'histoire de ces groupes, les réunions devaient avoir lieu dans les maisons privées et à l'Église. Par la suite, la construction de deux salles publiques en 1888 et en 1909 comblèrent en partie les besoins des organismes en ce qui concerne les locaux. Dans les années '20, il y eût la construction de plusieurs écoles de quartier que les gens utilisaient individuellement ou en groupe pour leurs activités. Plus tard, à partir de

³ Voir DÉSY M., FERLAND M., LÉVESQUE B., VAILLANCOURT Y., La conjoncture au Québec au début des années '80, Ed. La Librairie Socialiste de l'Est du Québec, Rimouski, 1980, 200 p.

1960, les groupes pouvaient louer des espaces dans les édifices scolaires, hors des heures de cours. Mais dû à la multiplication des groupes qui a lieu dès 1960, les édifices publics ne suffisent plus.

La construction de la "Maison des œuvres" par la Fabrique Saint-Joseph d'Alma, au début des années '60, constitue un point tournant dans l'histoire des groupes sociaux d'Alma; enfin, les organismes possédaient un lieu qui leur était réservé. Ce sont les Syndicats Nationaux qui devaient plus tard acquérir l'édifice pour y aménager leurs bureaux. Par conséquent, plusieurs organismes se retrouvent sans locaux et presque sans ressources financières pour se loger ailleurs. Il faudra attendre 1980 pour voir naître le Regroupement des organismes communautaires et culturels d'Alma, le ROCCA, dont l'objectif principal, comme nous le verrons, consistait à loger ses organismes membres "sous un même toit".

2.2 Naissance du ROCCA

En 1980, Alma assiste à la naissance du ROCCA. Notons ici que Québec et Rimouski possèdent déjà leur propre regroupement d'organismes.

Entre 1976 et 1979, des responsables d'organismes communautaires d'Alma se rencontrent régulièrement pour discuter de leurs problèmes, notamment le logement et décident de se regrouper. À l'automne 1979, un projet "Canada au travail" intitulé "Carrefour Populaire" est soumis au gouvernement fédéral. L'objectif de ce projet est de fonder un regroupement afin de loger sous un même toit des organismes communautaires et culturels ayant des besoins communs mais des objectifs divers. Refusé dans un premier temps, ce projet sera ensuite accepté en 1980 par le Secrétariat d'État qui accorde 2 500 \$ à la mise sur pied du regroupement.

Suivent alors la formation d'un comité provisoire, comprenant sept représentants d'organismes communautaires et de deux animatrices bénévoles, dont le rôle sera très important. On dénombre alors une cinquantaine d'organismes susceptibles d'adhérer au regroupement. Les

animatrices reçoivent comme mandats de sensibiliser les organismes, d'identifier à l'aide d'un questionnaire leurs problèmes, de trouver un toit et d'organiser un colloque.

Un avis d'intention est adressé au Conseil de ville d'Alma en mai '80 concernant l'intérêt du ROCCA pour l'édifice du Palais de Justice d'Alma libéré en 1982. Les objectifs invoqués dans cet avis d'intention sont les suivants:

Nous soulager du problème constant du logement.

Nous permettre de mieux nous identifier et nous faire connaître auprès du public.

Donner la possibilité à la population de bénéficier de tous les services que nous offrons.

Établir un lien constant et durable entre les organismes et la population d'Alma.

Le 24 mai 1980, 20 organismes participent à une réunion où des représentants du ROCCR de Rimouski et de la Maison Saint-Amable de Québec viennent parler des expériences de regroupement qu'ils vivent. De plus, la discussion permet aux groupes d'énumérer les avantages d'un regroupement, d'identifier leurs besoins pour enfin élaborer les objectifs d'un tel regroupement, c'est-à-dire:

- a) regrouper les organismes communautaires et culturels dans un même lieu physique, et en être propriétaire;
- b) se donner des services techniques communs;
- c) favoriser le développement de la vie communautaire;
- d) respecter l'autonomie des organismes membres;

- e) faire connaître les points de vue du ROCCA sur la vie économique, sociale et politique.

De plus, le comité qui dirigeait toute la démarche est chargé d'organiser l'assemblée générale de fondation du ROCCA et de demander l'incorporation.

Donc le ROCCA est incorporé le 30 juillet 1980 et les règlements généraux de la régie interne sont préparés pendant l'été '80.

Plusieurs projets de financement sont soumis par la suite à certains programmes de création d'emploi surtout (tableau 2).

Toujours à la recherche de fonds, le ROCCA organise des activités d'auto-financement réussissant du même coup à informer et à sensibiliser la population sur son rôle. En novembre 1980 a lieu l'assemblée de fondation du ROCCA réunissant 21 organismes, dont un représentant de chacun d'eux formeront le conseil d'administration. En 1981, le ROCCA occupe un espace loué à l'école Saint-Joseph et les 21 organismes membres sont dispersés dans des locaux à travers la ville.

2.3 L'évolution du ROCCA entre 1981 et 1984

Après la fondation du ROCCA, il devient évident que la recherche d'un toit commun n'est plus une priorité. L'Édifice du Palais de Justice, demandé à la ville par le regroupement, fut alloué en 1983 à des organisations paramunicipales tels l'Office municipal d'Habitation, le Conseil Économique d'Alma et la Municipalité Rurale de Comté (M.R.C.) de Lac-Saint-Jean Est. Un seul groupe membre du ROCCA s'y installera, la télévision communautaire. En 1982, lors du réaménagement des édifices lui appartenant, la Ville d'Alma offrira au ROCCA et à ses membres l'École La Mennais. Située dans le quartier Naud, loin du centre-ville, peu accessible à la clientèle de la majorité des groupes. Seulement cinq d'entre eux accepteront d'y partager des locaux avec le ROCCA.

TABLEAU 2

PROJETS SOUMIS PAR LE ROCCA AUX GOUVERNEMENTS
FÉDÉRAL ET PROVINCIAL, ACCEPTÉS OU REFUSÉS DEPUIS 1979.

PROGRAMME ET PROJET	ANNÉE	RÉSULTAT		PROVINCIAL	
		FÉDÉRAL Accepté	Refusé	Accepté	Refusé
Canada au Travail					
Projet Carrefour Populaire	1979		✓		
Secrétariat d'État					
Acquisition d'un bâtiment pour le ROCCA	1979		✓		
Projet de Développement Communautaire du Canada Sous un même toit	1980			✓	
Projet de Service Communautaire du Canada Sous un même toit	1981			✓	
Projet Été CANADA					
Héritage Alma	1981		✓		
Secrétariat d'État					
Mode de financement	1981		✓		
Projet de développement communautaire du Canada					
Étude et implantation de modes de financement et de services pour les groupes communautaires	1982		✓		
Secrétariat d'État					
Colloque régional sur les levées de fonds	1982			✓	
Projet Chantier Québec					
Projet du ROCCA et des organismes membres et implantation d'un centre de documentation	1982				✓
Projet Patrimoine	1982				✓
Projet de Service Communautaire du Canada					
Consolidation structurale et mise sur pied de services aux membres	1982		✓		
Organismes volontaires d'Éducation populaire	1981-82-83				✓

Source : Enquête, Mars 1984

En 1982, une consultation menée auprès de ses membres permet au ROCCA de constater que le désir de se retrouver sous un même toit se situait au troisième rang des priorités derrière le besoin de se doter de services techniques et de celui de se donner une force de représentativité auprès des instances du pouvoir.

Au cours de ses quatre années d'existence, le ROCCA a vu fluctuer légèrement le nombre de ses membres (tableau 3) passant de 24 groupes en 1980 à 21 groupes en mars 1984, date de notre enquête.

Malgré tous les problèmes vécus par l'organisation du ROCCA, nous constatons, à partir de notre enquête, que tous les organismes membres en souhaitent la survie. Nous retrouvons chez les responsables des groupes un même désir de solidarité, d'entraide et de coopération, qui, paradoxalement, nous semble comparable à celui des citoyens d'Alma en 1877.

Aujourd'hui, le regroupement a donc quatre ans d'existence, comme nous le verrons, et est très présent socialement à Alma. Le ROCCA, de par les dossiers dans lesquels il s'implique, possède une envergure qui semble déborder les cadres du local.

TABLEAU 3

ADHÉSION ET DÉPART DES GROUPES MEMBRES DU ROCCA
DEPUIS 1980

Nom des groupes	Années			
	1980	1981	1982	1983
Amnistie internationale	x			0
Association des citoyennes	x			
Roulavelo	x			
A.F.E.A.S.	x	0		
Ass. paraplégique et handicapés	x	0		
Centre de bénévolat	x			
Centre de solidarité	x			
Comité de citoyens d'Alma	x			
Comité d'environnement d'Alma	x			
Maieutique	x			
Coop d'habitation de l'île	x			
Corporation CAS	x			
Développement et paix	x			
Fédération des femmes	x			0
Fermière St-Joseph	x			
Focus	x	0		
Logeons-nous nous-mêmes	x			0
La Leeche	x			
La Passerelle	x			
S.I.R.L.	x			
Service budgétaire Pop.	x			
T.Y.C.	x			
Union des écrivains sagamie	x			
Société de bienfaisance des aveugles	x	0		
Action-vie jeunesse		x	0	
Groupe Centre Lac		x		
Collectif d'information juridique		x		
Forum des femmes		x		
Garderie populaire		x		
Parents secours		x		x
Total des adhésions	24	3	2	1
Total des départs	0	5	3	1

X = correspond à l'adhésion des groupes au ROCCA

O = correspond au départ des groupes

Source: Enquête, Mars 1984

CHAPITRE 3

L'ANCRAGE TERRITORIAL DU ROCCA

Après avoir décrit la genèse et l'historique du Regroupement des organismes communautaires et culturels d'Alma, nous tenterons dans le prochain chapitre de mesurer l'ancrage du ROCCA dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Dans un premier temps, il nous a semblé pertinent de présenter les grands traits caractérisant la région en ce qui concerne les aspects physique et économique. Ensuite, nous situerons la ville d'Alma dans ce contexte régional, en plus d'analyser en profondeur l'apport du ROCCA dans la constitution d'un réseau des groupes populaires et enfin nous examinerons le rôle du regroupement dans le développement de la région par le biais des dossiers qu'il aborde.

3.1 Le cadre régional

a) Le cadre physique

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean est une région composée de trois sous-ensembles à vocations économiques différentes: le Lac-Saint-Jean, à vocation agro-forestière, constitué principalement par les villes d'Alma, Roberval, Saint-Félicien et Dolbeau; le Saguenay, sous-région à vocation industrielle et forestière dont les villes principales sont Chicoutimi (métropole régionale) Jonquière et La Baie; et Chibougamau-Chapais caractérisée par son activité minière. En 1981, la région comptait 285 284 personnes sur son territoire¹.

¹ Répertoire des municipalités du Québec 1981.

b) Une région ressource

Après le commerce des fourrures, c'est l'exploitation de ses ressources forestières qui donnait naissance à la première phase d'un développement régional en 1838. Par la suite, on assiste à l'arrivée des industries des pâtes et papier, de l'aluminium, et à partir de 1950, à Chibougamau, c'est l'exploitation des ressources minières qui débutait.

c) Une région périphérique

La région est qualifiée de périphérique en ce sens qu'elle est située loin des grands centres canadiens et américains mais surtout parce qu'elle est largement dépendante des pouvoirs extérieurs dans le secteur privé comme dans le secteur public.

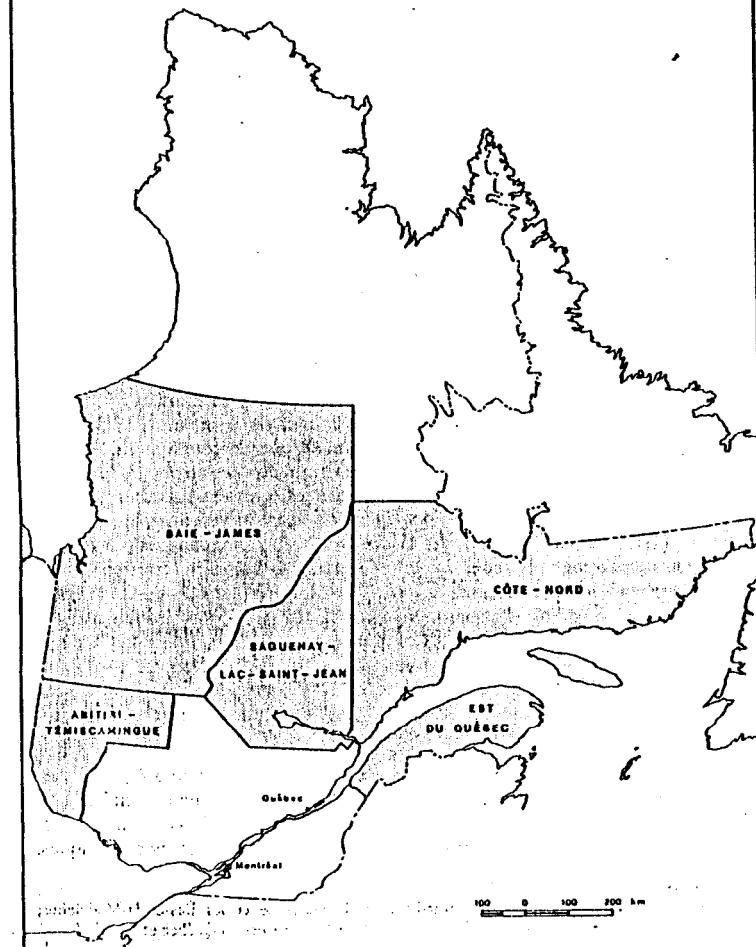
Dans le secteur privé, les décisions des grandes entreprises manufacturières, bancaires et commerciales concernant les activités régionales sont prises en fonction de la conjoncture nationale et internationale.

Dans le secteur public, les politiques monétaires, fiscales et tarifaires concernant l'économie de la région se prennent surtout à Washington, à Ottawa et à Québec.

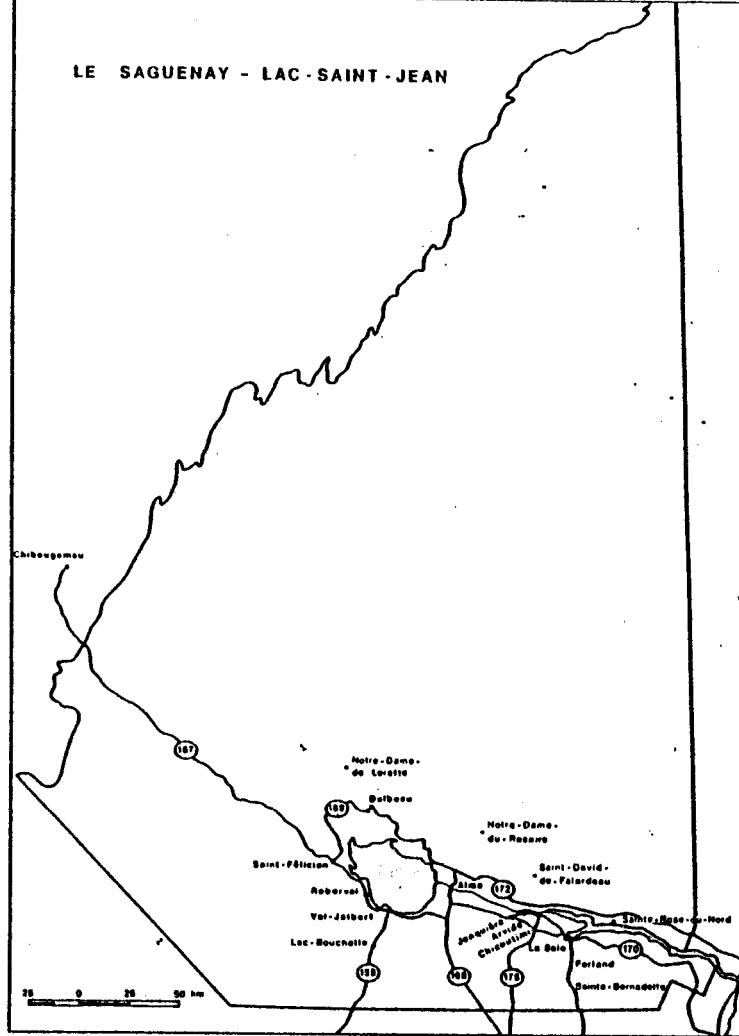
3.2 La structure de l'activité économique régionale

En utilisant l'indicateur de l'emploi, nous pouvons comparer la structure de l'activité économique régionale à celle du Québec. Dans le secteur primaire, 11.9% des travailleurs sont occupés à l'exploitation des matières primaires comparativement à 4.8% pour l'ensemble du Québec. Ainsi, la région mérite bien son appellation de région-ressource. Bien que plus important au Québec, 68%, le secteur tertiaire regroupe 59.6% des emplois régionaux (tableau 4).

LES RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES DU QUÉBEC



LE SAGUENAY - LAC-SAINT-JEAN



Source: Dugas, Clermont, Les régions périphériques, Presses de l'Université du Québec, 1983

Nous constatons que plus de 60% des emplois manufacturiers se retrouvent dans les domaines des pâtes et papier et de l'aluminium, opérés par deux multinationales.

Donc, une économie régionale extravertie et dominée de l'intérieur, basée sur l'exploitation des matières premières, un secteur manufacturier non diversifié et un gonflement du secteur tertiaire.

Mais examinons maintenant la place de la ville d'Alma dans cet ensemble régional. Nous nous souviendrons que c'est dans cette ville qu'est situé le siège social du ROCCA.

3.3 Alma dans le contexte régional

Comme nous l'avons vu précédemment, Alma est une ville de la sous-région du Lac-Saint-Jean. C'est la principale ville du comté Lac-Saint-Jean Est avec une population de 26 322 personnes.

Elle offre des services à 16 municipalités composant le comté Lac-Saint-Jean Est et regroupant 52 495 personnes.

C'est une ville industrielle dont l'économie est dominée en majeure partie par la présence de deux multinationales: la compagnie Price qui exploite les pâtes et papier, et la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan, qui exploite l'aluminium. Près de 1 000 employés travaillent dans ces usines. Les salaires sont plus élevés dans ces industries, ce qui explique que les gains hebdomadaires moyens à Alma en 1983 étaient supérieurs (407,01 \$) à ceux du Québec (351,57 \$) et du Canada (355,12 \$) (tableau 5).

TABLEAU 4

VENTILATION DES PERSONNES OCCUPÉES PAR INDUSTRIE
RÉGION 02 ET QUÉBEC, 1981, EN POURCENTAGE

Secteurs	Région 02	Québec
Agriculture	4,5	2,9
Forêt	4,8	0,9
Mines	2,4	1,0
Autres Primaires	0,2	--
TOTAL PRIMAIRE	11,9	4,8
Aliments et boissons	2,1	0,5
Scieries	3,9	0,3
Papier	4,7	0,4
Première transformation des matériaux	9,3	0,3
Autre manufacturier	2,3	3,3
TOTAL MANUFACTURIER	22,3	23,0
Construction	6,2	4,3
TOTAL SECONDAIRE	28,5	27,3
TOTAL TERTIAIRE	59,6	68,0

Source: Emploi et Immigration Canada et Ministère du Travail, de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu, estimation des économistes régionaux.

L'État de la situation, sommet sur le Développement de l'économie de la région 02, 1984.

TABLEAU 5

GAINS HEBDOMADAIRES MOYENS À ALMA,
AU QUÉBEC ET AU CANADA EN 1981

Alma	407.01
Québec	351.57
Canada	355.12

Source: Financial Post, Survey of Market, 1983
Dossier économique d'Alma et du Lac-Saint-Jean Est du Commissariat industriel d'Alma.

Par ailleurs, 18 petites et moyennes entreprises en majorité de type artisanal, se partagent le secteur manufacturier avec les deux multinationales. Il est possible alors de constater le caractère dualiste de l'organisation économique de la ville d'Alma, le dualisme résultant de la présence de grandes entreprises entourées de petites et moyennes entreprises entraîne la constitution de ce double marché de l'emploi: primaire (pouvant correspondre aux grandes entreprises) et secondaire (propre aux petites et moyennes entreprises)².

De plus, le commerce procure à Alma de l'emploi à près de 2 400 personnes réparties dans cinq centres commerciaux (tableaux 6, 7, 8).

Alma compte en 1981, 6 810 ménages avec 3.6 personnes par ménage. En 1982, le revenu par habitant s'élève à 9 542 \$.

² Séguin, M.T., op. cit., p. 270

TABLEAU 6
COMMERCES DE DÉTAIL, ALMA (1982)

	Nombre	Employés
Alimentation	68	242
Vêtement	58	269
Bijoux-Cadeaux	12	37
Meubles - Articles de maison	16	97
Magasins à rayon et escompte	9	340
Quincailleries	5	31
Automobiles (vente-réparation-station services)	75	381
Sport	3	12
Services	93	231
Restaurants - Bars	61	289
Commerces divers	175	412
TOTAL	575	2 341

Source : Dossier économique d'Alma et du Lac-Saint-Jean Est C.E.A.

TABLEAU 7
PROFESSIONNELS, ALMA, 1982

	Nombre	Employés
Médecins	44	
Avocats	37	
Comptables	23	
Notaires	19	
Pharmacien	16	
Dentistes	8	
Denturologistes	8	
C.G.A.	6	
Architectes	3	
Arpenteurs-géomètres	3	
Optométristes	3	
Photographes	3	
Chiropaticien	2	
Ingénieurs	3	

Source: Dossier économique d'Alma et du Lac-Saint-Jean Est C.E.A.

TABLEAU 8
INSTITUTIONS FINANCIERES, ALMA, 1982

	Nombre	Employés
Banques, caisses, sociétés de financement	17	283
Courtiers en assurance et agents	20	82
Siège social	1	60
TOTAL	38	425

Source: Dossier économique d'Alma et du Lac-Saint-Jean Est C.E.A.

3.4 Le marché du travail à Alma

La population de 15 ans et plus de la ville d'Alma s'élève à 19 845³. Nous constatons que 8 888 personnes sont disponibles pour travailler dans les différents secteurs d'activité alors que seulement 6 749 y sont occupées (tableau 9). Ce phénomène de sous-emploi accompagné d'un taux de chômage réel de 26.4% pour la zone d'Alma, d'ailleurs un des plus élevés dans la région Saguenay-Lac-Saint-Jean, nous apparaît d'autant plus important à souligner qu'il constitue, selon nous, un des éléments explicatifs de la présence du ROCCA dans ce secteur et ce pour deux raisons: 1) le ROCCA serait ainsi une source d'emploi pour une main-d'oeuvre disponible abondante; 2) de plus, les groupes associés au ROCCA travaillent, comme nous le verrons, auprès des personnes les plus démunies, dont les chômeurs et assistés sociaux, dans des secteurs où l'État se désengage progressivement (tableau 10).

Ces éléments seront développés en profondeur dans les chapitres portant sur le projet social du ROCCA de même que celui portant sur ses relations avec l'État.

Ainsi nous faisons l'hypothèse que la présence du ROCCA à Alma n'est pas étrangère aux conditions économiques vécues par une grande partie de la population d'Alma car c'est ce territoire qui recouvre l'essentiel des activités des groupes du ROCCA.

³ Statistique Canada 1981

TABLEAU 9

POPULATION ACTIVE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ
MAIN D'OEUVRE DISPONIBLE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ
À ALMA EN 1982

	Active	Disponible
Directeurs, administrateurs	132	213
Sciences, génie, etc.	154	243
Sciences sociales et connexes	79	159
Enseignants	164	232
Personnel médical	198	266
Domaine artistique	31	69
Sports et loisirs	4	7
Personnel administratif	715	1 167
Vendeurs	457	781
Services	702	996
Agriculture, horticulture, éleveurs, pêcheurs	272	302
Bûcherons, travailleurs forestiers	328	429
Mineurs, carriers, foreurs	31	37
Industries de transformation	658	411
Usineurs	338	519
Fabrication, montage, réparation	425	630
Construction	856	1 069
Transports	327	436
Manutention et assimili	496	874
Conducteurs machines	43	45
Non classifiés	20	3
Non déclarés	319	--
TOTAL	6 749	8 888

Source: Centre de main-d'œuvre du Canada – Alma, décembre 1982
Dossier économique d'Alma et du Lac-Saint-Jean Est C.E.A.

TABLEAU 10

**PRESTATAIRES D'ASSURANCE-CHOMAGE ET D'AIDE SOCIALE,
MOYENNE DE L'ANNÉE FISCALE 1982-83, PAR ZONE**

Zone	Ass. Chômage (Nombre)	Aide Sociale (Nombre)	Total (Nombre)	Total exprimé en % de la population adulte (15 ans et plus)
Chicoutimi	7 268	4 966	12 234	21,9 %
La Baie	2 441	1 790	4 231	22,2 %
Alma	6 805	3 349	10 154	26,4 %
Jonquière	6 261	4 646	10 907	20,9 %
Dolbeau	4 980	1 896	6 876	30,9 %
Roberval				
Saint-Félicien	5 407	2 349	7 756	21,4 %
Chibougamau**				
Région 02	33 162	18 996	52 158	23,3

Source : Ministère du Travail, de la Main-D'Oeuvre et de la Sécurité du Revenu et Centre de l'Emploi et de l'Immigration du Canada.

L'État de la situation, Sommet sur le développement de l'économie de la région 02.

* Pour les zones, la population adulte a été estimée.

** Ces zones ont été regroupées uniquement en raison de la disponibilité des données.

3.5 L'ancre régional du ROCCA

L'affiliation des groupes constitue un facteur de première importance dans l'analyse de l'ancre régional du ROCCA. Car, si comme nous le supposons, il existe un réseau des groupes populaires à l'échelle de la région du Saguenay-Lac Saint-Jean le mot même de "région" prend un sens pour ces groupes.

A notre avis, la présence d'un tel réseau s'inscrit dans un cadre d'organisation de l'espace régional non plus seulement en termes de délimitation d'un espace géographique mais plutôt en termes d'espace vécu car "la région pour être vraie doit s'apprécier dans la relativité des relations humaines. Il y a autant de région que d'hommes. S'il en est une, ce n'est qu'une résultante"⁴. L'espace régional dépasserait les cadres géographiques, économiques, pour être d'abord politique. Et c'est à ce niveau que les groupes populaires peuvent agir, nous semble-t-il. Des 80.9% des groupes du ROCCA possédant des affiliations, 76.2% d'entre eux sont liés à des groupes régionaux (tableau 11) alors que seulement 9,5% possèdent une vocation à caractère régional, leur travail s'effectuant tant au Saguenay qu'au Lac-Saint-Jean (tableau 12).

Nous avons classifié les groupes en cinq catégories soit: solidarité internationale, défavorisés, femmes, environnement et autres (tableau 13). Cela nous a permis de constater que les organismes oeuvrant auprès des défavorisés seraient plus enclins à s'organiser régionalement que les autres groupes. Dans la catégorie autres, la télévision communautaire augmente fortement la moyenne de cette catégorie avec trois affiliations régionales.

Il s'avérerait intéressant de pousser l'étude de ce réseau à l'échelle régionale afin de mesurer de façon plus approfondie l'hypothèse de son existence. Encore faudrait-il qualifier ce réseau en ce qui concerne le type d'échanges inter-groupes et de son importance comme groupe de pression dans le développement régional.

⁴ FRÉMONT, Armand, La région: essai sur l'espace vécu, Paris, P.U.F., 1976.

TABLEAU 11

AFFILIATIONS REGIONALES ET
EXTRA-REGIONALES DES GROUPES DU ROCCA EN 1983

Lieu de l'affiliation	NB Groupes	%
<u>En région:</u>		
Alma	7	33.4
Chicoutimi	6	26.5
Jonquière	2	9.5
Dolbeau	1	4.8
Total	16	76.2
<u>A l'extérieur:</u>		
Québec	3	14.3
Montréal	11	52.3
Ottawa	2	9.5
Total	16	76.2

Source: Enquête, Mars 1984

TABLEAU 12

TERRITOIRE COUVERT PAR LES ACTIVITES
DES GROUPES-MEMBRES DU ROCCA 1983

Territoire couvert	Groupes du ROCCA Nombre	%
Local (Alma)	6	26.5
Sous régional (Lac-Saint-Jean)	13	61.8
Régional (Lac-Saint-Jean et Saguenay)	2	9.5
Total	21	100

Source: Enquête, Mars 1984

TABLEAU 13
GROUPES MEMBRES DU ROCCA EN 1983

Groupes	Catégories
Centre de Solidarité Développement et Paix	Solidarité Internationale
Logeons-nous nous-mêmes Service Budgétaire Populaire La Passerelle Coop d'habitation	Défavorisés
Fédération des femmes Ass. Citoyennes averties Forum des Femmes	Femmes
Comité d'environnement Raulavelo Coop d'alimentation	Environnement
Garderie Populaire Centre de Bénévolat Parents secours Télévision communautaire	Divers

Source: Enquête, Mars 1984

Notons que c'est dans une même proportion 76,2%, que les organismes sont affiliés à la fois à des groupes régionaux et extra-régionaux (tableau 11).

De plus, toutes les catégories représentées dans les figures un à cinq possèdent des affiliations à l'extérieur de la région. Cependant, ces affiliations n'ont pas la même portée que celles qui semblent constituer un réseau régional. A notre avis, l'éloignement géographique de la région et la concentration des fédérations dans les grands centres expliqueraient davantage ce phénomène. Autrement dit c'est surtout pour des questions d'ordre d'information et de travail que les groupes seraient affiliés à l'extérieur, alors que les affiliations régionales relèveraient plutôt de la nécessité de s'organiser collectivement dans un même milieu de vie.

Contrairement aux groupes, les leaders des groupes membres du ROCCA ne sont membres individuels d'aucun organisme oeuvrant dans la sous-région du Saguenay. Par ailleurs, il semble qu'il existerait un réseau à l'intérieur même du regroupement. En effet nous voyons que 47.6% des leaders sont membres d'organismes du ROCCA, autre que le leur, dont 14.3% au comité d'environnement d'Alma (tableau 14). C'est un élément qui bien exploité peut s'avérer d'un poids important dans la consolidation du regroupement. Il démontre assurément une marque d'intérêt de la part des leaders envers le "mouvement" populaire d'Alma.

3.6 Le ROCCA dans le développement régional

L'aire d'influence du ROCCA se limite pratiquement à la ville d'Alma et à son arrière-pays. Mais l'impact du travail des groupes, dans la gestion du quotidien, peut avoir des répercussions plus vastes et dépasser largement les cadres du local.

Les dossiers dans lesquels les groupes se sont impliqués depuis les deux dernières années (le désarmement, la santé des femmes, l'aménagement des berges du Lac-Saint-Jean, la fluoration tropique, l'eau potable, l'état du

logement) contribuent probablement au développement de la région, par l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants (tableau 15).

Au chapitre 4, nous verrons que de nombreux autres dossiers furent abordés au cours des années 1982-83 et même si parfois ils s'adressent à des clientèles spécifiques ou restreintes, il n'en demeure pas moins que toutes les actions posées à travers des modes d'intervention divers influencent les populations touchées. Les pétitions, la tenue de kiosques, les rencontres publiques, les lettres adressées aux instances décisionnelles et apparaissant dans les rubriques de l'opinion des lecteurs des journaux régionaux, tous ces gestes ont une portée régionale. Donc, les groupes du ROCCA sont présents sur la scène régionale, ils agissent et participent au développement social de la communauté et ce, de Dolbeau à Chicoutimi.

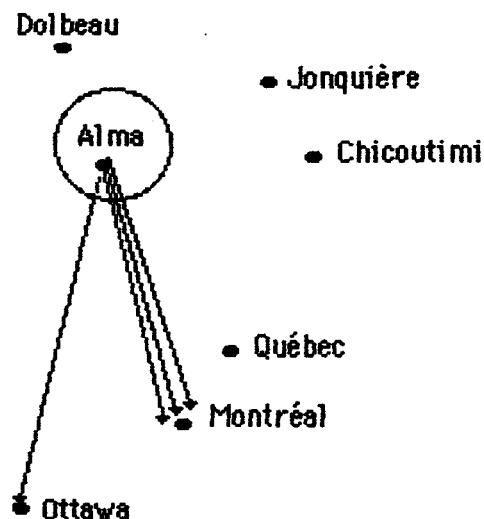
Ils participent également au développement économique du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cet apport du ROCCA sera analysé de plus près dans un prochain chapitre. Mais d'abord nous tenterons d'examiner le projet social du ROCCA.

TABLEAU 14
**NOMBRE DE LEADERS MEMBRES D'ORGANISMES DU ROCCA
 AUTRE QUE LEUR EN 1983**

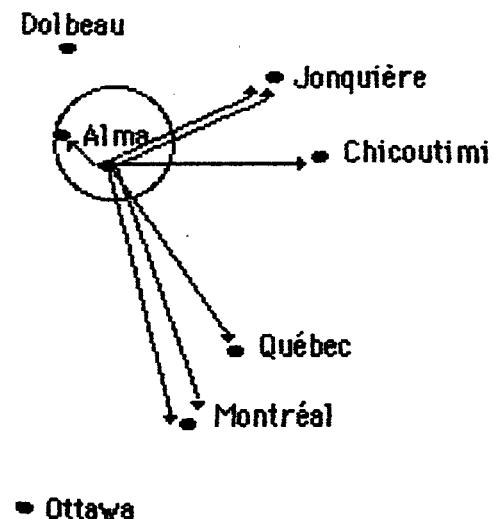
Groupes d'affiliation	Leaders Nombre	%
Comité d'environnement	3	14,3
Roulavelo	2	9,5
Coop d'alimentation	2	9,5
Développement et Paix	1	4,8
Télévision communautaire	1	4,8
Service d'information et de référence du Lac	1	4,8
Total	10	47,6

Source: Enquête, Mars 1984

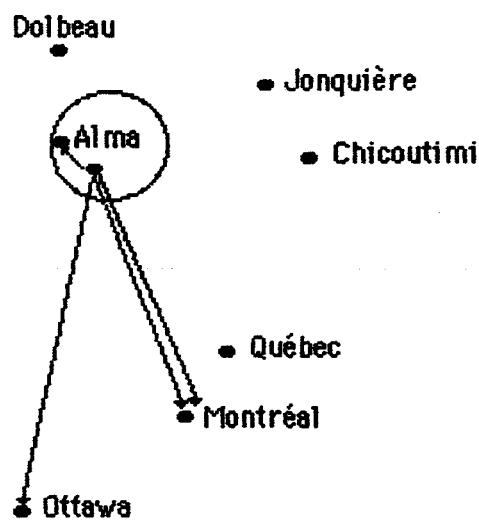
Catégorie 1: Solidarité internationale



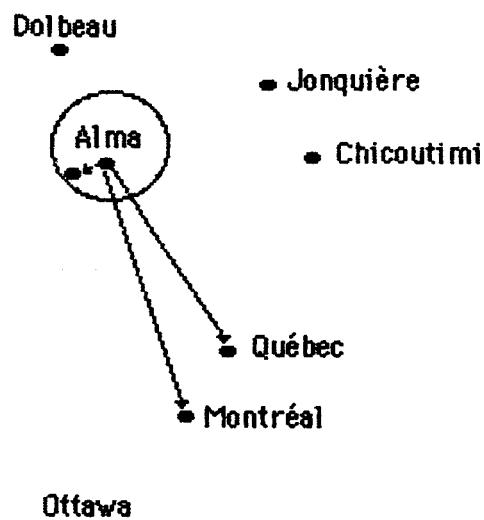
Catégorie 2: Défavorisés



Catégorie 3: Femmes



Catégorie 4: Environnement



Catégorie 5: Autres

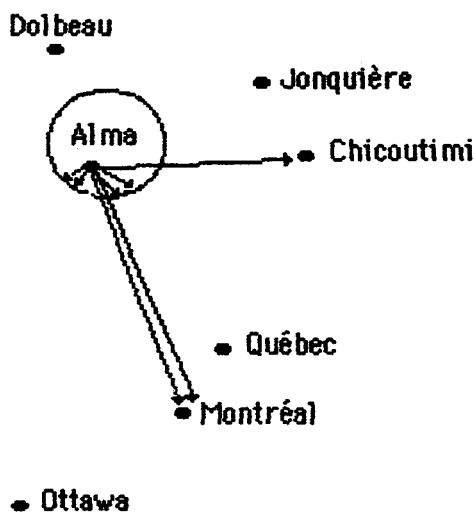


Figure: Les affiliations régionales et extra-régionales des groupes membres du ROCCA en 1984

Source: Enquête, Mars 1984.

TABLEAU 15

DOSSIERS ABORDÉS PAR LES GROUPES EN 1982-1983

GROUPES	GROUPES																				
	Développement et paix	Centre de solidarité	Logeons-nous nous-même	Serv. Inform. et réf. du Lac	Comité environ d'Alma	Roulavélo	Service budgetaire d'Alma	La Maieutique	La Garderie Populaire	La Passerelle	Fédération des Femmes du Québec	Ass. citoyennes averties	Comité des citoyens d'Alma	Coop d'habitation de l'île	Centre de bénévolat	Parents Secours	Centre Lac	Coop d'alimentation	Collectif Inform. juridique	Forum des femmes	Télévision communautaire
Désarmement	x	x	x																		2
Femmes																					4
Militarisation		x	x																		2
Amérique centrale		x	x																		1
Sommet économique		x	x																		1
Etat de la coopération		x	x																		1
Etude par logement		x	x																		1
Parrainage Chili		x	x																		2
Maison 4 Temps		x	x																		1
Accès B.R.S.B.E.		x	x																		1
Eau potable		x	x																		1
Aménagement des berges		x	x																		1
Fluoration topique		x	x																		1
Bandes cyclables		x	x																		1
Semaine Consom		x	x																		1
Coupures d'élect.		x	x																		1
Violence		x	x																		1
Reloc. garderie		x	x																		1
Santé femme		x	x																		2
Politique munici.		x	x																		1
Patinoire		x	x																		1
Environnement		x	x																		1
Paroisse B		x	x																		1
Transport adepte		x	x																		1
Harcèlement sexuel		x	x																		1
Séparation-Divorce		x	x																		1
Total																					34

Source: Enquête, Mars 1984

CHAPITRE 4

LE PROJET SOCIAL DU ROCCA

Au chapitre précédent, nous avons constaté que le ROCCA joue un rôle dans le développement de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean par la place qu'il occupe dans le réseau régional des groupes populaires et les dossiers qu'il aborde. Ces dossiers visent en premier lieu l'amélioration de la qualité de vie de la population et c'est ce facteur qui nous conduit à analyser la nature du projet social qui anime les organismes et les individus composant le regroupement. Cette partie du travail constitue le noeud de notre étude car il s'agit d'examiner différentes expériences concrètes qui, nous en faisons l'hypothèse, s'inscrivent dans la dynamique d'un processus de changement social. Nous tenterons ainsi de déterminer comment les objectifs du regroupement et les pratiques des individus dans les groupes s'articulent pour former ce qu'il est communément convenu d'appeler le "courant alternatif" actuel. Pour ce faire, nous dresserons le profil des groupes membres du ROCCA et celui des leaders du mouvement, mais auparavant, nous analyserons les bilans des trois journées d'orientation du ROCCA, tenues depuis 1981, en essayant de retracer l'évolution des objectifs du regroupement.

4.1 L'évolution des objectifs du regroupement

Par le biais de l'évolution des objectifs, nous tenterons de cerner l'évolution même du ROCCA quant au projet social qu'il porte. Le contenu des bilans de deux journées d'orientation du ROCCA tenues en décembre 1981 et en mars 1983 et celui des différentes rencontres du comité d'orientation mis sur pied en 1982 nous permettra d'observer cette évolution.

a) Les objectifs du ROCCA à la fondation

Nous avons vu au chapitre portant sur l'historique du mouvement populaire à Alma que lors de sa fondation en 1980, les objectifs du ROCCA consistaient à:

- 1- regrouper les organismes communautaires et culturels dans un même lieu physique et/ou être propriétaire.
- 2- à se donner des services techniques communs.
- 3- à favoriser le développement communautaire.
- 4- à respecter l'autonomie des organismes-membres.
- 5- à faire connaître les points de vue du ROCCA sur la vie économique, politique et sociale.

Nous avons vu également que la tentative pour trouver un lieu commun ayant échoué, cet objectif ne devait plus être considéré par la suite comme le but ultime du regroupement.

b) Redéfinition des objectifs

La redéfinition des buts du ROCCA s'amorce donc. Les animateurs sont alors chargés de proposer de nouvelles orientations et d'élaborer un plan d'action. Une rencontre réunissant quatre animateurs eut lieu en mai 1982. Le plan d'action fut préparé en fonction de quatre orientations principales:

- 1- le ROCCA doit devenir un groupe de défense et de développement du milieu communautaire;
- 2- le ROCCA doit dans la mesure du possible, voir à donner différents services à ses membres;

- 3- le ROCCA doit favoriser un véritable regroupement physique de ses membres pour faciliter la mise en oeuvre des deux premiers objectifs;
- 4- le ROCCA doit permettre aux membres de se connaître entre eux et faire connaître ces derniers ainsi que les services qu'ils offrent à l'ensemble de la population.

Il est intéressant de souligner un des moyens à court terme proposé pour la réalisation de la première de ces quatre orientations:

que le ROCCA se donne une ligne de conduite, une philosophie du communautaire devant lui permettre de promouvoir un changement dans les mentalités de la population et de ses gouvernants¹.

De plus, lors de la journée d'orientation du ROCCA, le 19 mars 1983, les groupes-membre eurent à discuter des sujets suivants: la vie communautaire à Alma, la conjoncture, l'orientation et la structure du regroupement. Certains éléments contenus dans le résumé des commentaires des trois ateliers sont révélateurs, à notre avis, d'un changement marqué des attentes des groupes face au ROCCA, comparativement à celles qui prévalaient lors de la fondation du regroupement.

4.2 Les attentes des groupes face au ROCCA

La majorité des groupes est surtout préoccupée par la question relative à la dispersion des énergies concernant le changement social, bien que le type de changement désiré ne soit pas clairement exposé dans les ateliers. Il est alors souhaité qu'une définition plus claire se fasse pour orienter les actions dans le même sens afin que des projets communs soient mis de l'avant par le

¹ Synthèse des trois ateliers de la journée d'orientation du ROCCA, le 19 mars 1983. Document du ROCCA, p. 8.

regroupement. A cet égard, lors de notre enquête, en mars 1984, nous avons pu constater que les individus interrogés souhaitaient la survie du regroupement mais sur une nouvelle base. Même si la recherche d'un toit commun demeure un objectif important mais non primordial et que les services techniques qu'ils offrent aux groupes semblent satisfaisants, le regroupement doit chercher un second souffle. Il est mentionné l'importance de mobiliser les groupes-membres sur un thème qui les rallierait comme le transport en commun à Alma, la question du désarmement ou d'autres. Ainsi, le ROCCA serait en mesure de prendre position et, tout en suscitant l'intérêt des individus, par son rôle de catalyseur des énergies, il deviendrait représentatif d'une force de pression importante face aux instances décisionnelles. Il acquérerait ainsi une plus grande crédibilité tout en contribuant à l'amélioration de la qualité de vie qui semble le moteur du changement social pour les groupes-membres et les individus qui les composent. Le problème des subventions gouvernementales "qu'il faut gérer avec certaines précautions" est également soulevé lors de cette journée d'orientation. Il est mentionné que "les groupes doivent demeurer vigilants face à ces subventions en fonction des différents aspects tels le désengagement de l'état, la dépendance des organismes et l'emploi temporaire versus les bénévoles" ². Les groupes du ROCCA sont conscients de la nécessité d'un changement dans leurs rapports avec l'Etat, comme nous tenterons de le montrer dans un prochain chapitre.

4.3 Identification des problèmes

Lors des entrevues, les leaders des groupes ont identifié certains problèmes du ROCCA qui à notre avis, méritent d'être mentionnés.

A quelques reprises, l'hétérogénéité des organismes apparaît comme un facteur de démobilisation des individus car ceux-ci ne peuvent se rallier sur une prise de position claire concernant la visée du ROCCA. De plus, on

² Synthèse des trois ateliers de la journée d'orientation du ROCCA, le 19 mars 1983. Document du ROCCA, page 10.

reproche au conseil d'administration d'être trop "modéré", trop délicat dans certains dossiers qui demandent de la fermeté.

Des dix-sept personnes interrogées, quatre croient que les représentants des groupes qui ne sont pas intéressés par le ROCCA devraient quitter le conseil d'administration et laisser la place à ceux qui veulent faire en sorte que le ROCCA évolue comme regroupement communautaire. D'anciens militants parlent même d'"effritement" du ROCCA. Contrairement aux leaders actuels du mouvement qui affirment que le regroupement a encore sa place et son utilité à Alma, un pionnier fondateur du ROCCA, maintenant à l'écart de celui-ci et rencontré lors des entrevues pense que le regroupement n'a pas d'avenir. Et il évoque aussi la trop grande diversité des groupes comme élément principal de son "effritement": diversification des objectifs et des intérêts des organismes qui se traduit dans un éventail trop large de moyens proposés pour atteindre un consensus sur la forme que prendrait un changement social possible, préconisé dans le regroupement.

Aussi, trois personnes interrogées voient le ROCCA d'abord comme une cause à défendre et pensent que les animateurs du regroupement semblent plus intéressés par la "job" que par la cause.

Mais, l'ensemble des personnes interrogées, tout en étant bien conscient des problèmes existants, n'en croit pas moins que lorsque le ROCCA défendra un dossier dans lequel tous les groupes se sentiront impliqués, il sera plus facile d'avoir le consensus sur d'autres plans également.

Cependant, il ne faut pas perdre de vue qu'il ne semble pas exister de modèle quant au fonctionnement de ce type de regroupement. A cet égard, il serait intéressant, dans un autre temps, de faire la comparaison avec d'autres regroupements existant en Abitibi et dans l'Est du Québec.

Donc, le ROCCA comme regroupement se retrouve en situation, dirions-nous, "d'expérimentation sociale". Tout comme les groupes-membres et les individus qui le composent.

4.4 Les pratiques des groupes

Bien que ce ne soit pas le cas de tous les groupes-membres du ROCCA, nous avons pu constater que sept d'entre eux mettaient de l'avant des pratiques de travail autogérées et non hiérarchiques.

a) Pratiques de travail

Dans ces groupes les travailleurs élaborent ensemble un plan de travail annuel en fonction des objectifs de l'organisme. Les tâches, auparavant définies, sont ensuite partagées selon les compétences de chacun. Tous sont libres d'effectuer leur travail à leur manière en tenant compte de l'efficacité prévue et de l'échéancier établi par le groupe.

Comme la majorité des travailleurs des groupes populaires, les individus ont acquis une formation polyvalente. C'est ce qui permet au groupe d'évaluer collectivement la bonne marche de chaque dossier. On y pratique également l'auto-critique, ce qui occasionne parfois des "tiraillements". A cet égard, certains lient la difficulté de s'auto-critiquer au fait qu'il existe entre les travailleurs des groupes populaires, plus que des liens de travail, des liens affectifs profonds. Départager la nature de ces liens dans une auto-critique constructive: une ambiguïté à laquelle ont à faire face certains groupes.

De plus, certaines pratiques d'auto-gestion sont directement liées à la distribution des salaires. Un groupe en particulier tient compte d'abord de la charge familiale et des obligations économiques de chacun. D'autres groupes, payent des salaires égaux sans égard au niveau de scolarité ou à l'expérience de travail au sein du groupe: à quantité de travail égal, salaire égal. Ainsi, dans ces organisations, il y a moins de place pour la hiérarchie que dans les organisations traditionnelles, ceci n'excluant pas la nécessité du leadership individuel, locomotive essentielle au bon fonctionnement du groupe.

b) Les pratiques de travail et le changement social

La part de travail de chacun est autogérée dans cinq groupes au moins, et il semble que cet élément soit générateur de créativité. L'autogestion favoriserait l'émergence de nouvelles idées, de nouveaux outils tout en permettant des horaires de travail plus souples, alliant ainsi plus aisément vie privée et vie de travail.

Des personnes rencontrées au cours des entrevues quatre considèrent que le travail dans les organisations communautaires permet un apprentissage tant technique que dans les rapports avec les autres. Plusieurs, arrivés dans ces groupes par besoin de travailler, avouent avoir cheminé au niveau de la prise de conscience et deviennent en bonne partie, des militants plus que des travailleurs.

Ces militants déplorent cependant l'absence d'un lieu de formation politique dans la région. Des 17 personnes ayant participé aux entrevues, trois d'entre elles déclarent avoir suivi des sessions de formation, organisées sporadiquement par des groupes de chrétiens politisés. Mais ils souhaiteraient la création d'une structure permanente, pour se former à partir de débats de fond sur les questions d'ordre politique et économique.

De plus, ces trois personnes, préconisent un changement social par le biais des structures économiques et politiques alors que les autres croient que ce sont les mentalités qu'il faut transformer.

C'est le quotidien qu'il faut changer déclarent ces derniers et inventorier de nouveaux modes de vie, basés sur le respect de l'environnement et l'abolition de l'exploitation dans les rapports hommes-femmes. Au travail, il faut faire place à la créativité et à l'autonomie des individus tout en apprivoisant les effets du virage technologique.

C'est notamment dans l'organisation du travail des groupes que nous pourrions vérifier comment s'articule la pratique. Mais dans un premier temps, nous dresserons le profil des leaders des groupes-membres du ROCCA.

4.5 Typologie des leaders

Nous nous rappelerons que lors de notre enquête en mars 1983, un questionnaire fut administré auprès de 21 personnes choisies en fonction de leurs responsabilités dans chacun des groupes membres du ROCCA.

Les leaders des groupes ont en moyenne 34 ans (tableau 16). Les femmes sont très présentes au ROCCA alors que notre échantillon se compose de 76.2% de femmes et 23.8% d'hommes (tableau 17).

Notons que 71.5% de ces personnes ont un niveau de scolarité universitaire et collégial et 28.5%, un niveau secondaire (tableau 18). Le tiers de ces personnes est passé par l'Université du Québec à Chicoutimi et 23% d'entre elles ont acquis leur formation à l'extérieur de la région.

Les responsables des organismes membres du ROCCA possèdent une formation supérieure à celle de l'ensemble de la population d'Alma ayant 15 ans et plus et ne fréquentant pas l'école en 1981 (tableau 19).

Ainsi, si nous considérons que la moyenne de salaire payée chez les leaders du ROCCA s'élève à 207,88 \$, et que nous le comparons avec le niveau de scolarité, il faut déduire que les responsables des organismes ont d'autres motifs que celui de l'appât du gain pour adhérer aux groupes (tableau 20).

TABLEAU 16
AGE DES LEADERS DU ROCCA INTERVIEWÉS EN 1983

Age	Leaders	
	Nombre	%
24 - 33	11	52.3 %
34 - 43	7	33.3 %
44 - 53	2	9.5 %
54 - 63	1	4.8 %
Total	21	99.9 %

Source: Enquête, Mars 1984

TABLEAU 17
SEXE DES LEADERS DU ROCCA INTERVIEWÉS EN 1983

	Masculin	Féminin
Nombre	5	16
%	23.8 %	76.2 %
Total	21	100

Source: Enquête, Mars 1984

TABLEAU 18

NIVEAU DE SCOLARITÉ DES LEADERS DU ROCCA INTERVIEWÉS EN 1983

Niveau	Nombre	%
Universitaire	10	47.6 %
Collégial	5	23.9 %
Secondaire	6	28.5 %
Total	21	100 %

Source: Enquête, Mars 1984

TABLEAU 19POPULATION D'ALMA AYANT 15 ET PLUS
SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ 1981

Population de 15 ans et plus	19 845	10.0
Fréquentant l'école à temps plein	3 045	15.3
Ne fréquentant pas l'école à temps plein	16 795	84.6
N'ayant pas atteint la 9ième année	4 405	22.1
9 - 13ième année	9 040	45.5
Autres études non-universitaires	4 075	20.5
Études Universitaires	2 330	11.7
Total	19 845	99.8

Source: Statistique Canada 1981

TABLEAU 20

NOMBRE HEURES/SEMAINE TRAVAILLÉES PAR LES SALARIÉS, PAR LES BÉNÉVOLES ET LE SALAIRE HEBDOMADAIRE MOYEN PAYÉ AUX SALARIÉS DES GROUPES DU ROCCA EN 1983

Groupe	Nbre Hres/Sem. Salariés	Nbre Hres/Sem. Bénévoles	Salaire Net/Semaine
1	40		\$ 277
2	40		\$ 255
3		1	
4	30		\$ 150
5		5	
6		2	
7	30		\$ 123
8		5	
9	50		\$ 280
10	45		\$ 221
11		10	
12		5	
13		4	
14		10	
15	36		\$ 157
16		2	
17		10	
18		20	
19		6	
20	15		\$ 153
21	40		\$ 255
Total	306	60	\$ 1 791
Moyenne	34	6.6	\$ 207.88

Source: Enquête, Mars 1984

De plus, le statut de travail des leaders au sein des groupes nous permet de constater que leur fonctionnement est largement tributaire du bénévolat car 57.2% de ceux-ci ne comptent que sur une participation bénévole des responsables (tableau 21).

Notre enquête ne nous permet pas de mesurer la place du bénévolat dans le mouvement populaire en période de crise économique. Mais c'est une réflexion qui s'impose si l'on tient compte que des 12 personnes bénévoles parmi les responsables, 42.8% étaient sans emploi au moment d'adhérer au groupe et que seul 14.4% occupaient un emploi rémunéré. Le fait également que 58.3% de ces bénévoles se soient joints à leur organisme après 1980, donc en pleine récession, nous semble significatif. L'année moyenne de l'adhésion des responsables à leur groupe correspond d'ailleurs à 1980 alors que celle du début des groupes se situe en 1979.

Une récapitulation de cette dernière partie permet donc le constat suivant: les leaders des groupes membres du ROCCA ont en moyenne 34 ans, ils sont plus scolarisés que la moyenne de la population almatoise, la plupart d'entre eux sont des bénévoles, leur travail est marqué par la polyvalence et leurs pratiques de travail sont "nouvelles". En dressant le profil des groupes, en plus d'observer les pratiques de travail des membres, nous pourrons également examiner les objectifs des groupes et dans quels secteurs se situe leur champ d'intervention.

TABLEAU 21

STATUT DE TRAVAIL DES LEADERS DU ROCCA INTERVIEWÉS EN 1983

	Nombre	%
Salarié	6	28.5 %
Contractuel	3	14.3 %
Bénévole	12	57.2 %
Total	21	100 %

Source: Enquête, Mars 1984

Les tâches assumées par les responsables des groupes du ROCCA ont été regroupées en cinq catégories. Nous constatons que leurs principales fonctions concernent la planification et l'animation. Les tâches exigent donc de la part des leaders un haut degré de polyvalence car nous retrouvons sensiblement les mêmes personnes assumant plusieurs fonctions.

Même si plusieurs des leaders considèrent que la polyvalence constitue un aspect important dans l'apprentissage personnel, il existe, à notre avis, un danger d'éparpillement des énergies possiblement nuisibles à l'efficacité et à la productivité, éléments non négligeables pour l'atteinte des objectifs.

Il est intéressant de noter que nous retrouvons cette polyvalence notamment dans les tâches de gestion, de planification et d'animation alors que seulement 19% des 21 leaders assument une partie des tâches reliées au secrétariat et à la comptabilité (tableau 22).

Il y a donc lieu de parler de pratiques nouvelles dans le travail des leaders des groupes membres du ROCCA. Nouvelles parce que non hiérarchisées et autogérées, ce qui ne se retrouve pas fréquemment dans les entreprises de type traditionnel.

4.6 La typologie des groupes

1) Fondation et incorporation

Comme nous venons de le souligner dans ce chapitre, l'année moyenne de la fondation des groupes se situe en 1979 de même que celle de l'incorporation. Deux de ces groupes furent mis sur pied en 1975 soit le Service d'information et de référence du Lac et l'Association des citoyennes averties. Donc ils constituent la vieille garde des organismes composant le ROCCA (tableau 23).

TABLEAU 22

TACHES ASSUMÉES PAR LES LEADERS DES GROUPES DU ROCCA EN 1983

Type de tâches	Nombre	%
Gestion	12	57.2 %
Planification	15	71.4 %
Animation	14	66.6 %
Secrétariat Comptabilité	4	19.0 %
Autres	6	28.0 %

Source: Enquête, Mars 1984

TABLEAU 23

DATES DE LA FONDATION ET DE L'INCORPORATION DES GROUPES MEMBRES DU ROCCA

	Fondation	Incorporation
S.I.R.L.	1975	1976
Ass. Citoyennes averties	1975	1978
Service Budgétaire Pop d'Alma	1976	1977
Garderie Populaire	1977	1977
Comité de Citoyens d'Alma	1977	1977
Centre de Solidarité	1978	1980
Logeons-nous nous-mêmes	1978	1978
Développement et Paix	1978	
Coop Les Graines	1978	1979
Forum des femmes	1978	1981
T.V. Communautaire	1979	1979
Centre Lac	1979	1979
Coop d'Habitation	1979	1980
Fédération des Femmes	1979	
La Passerelle	1979	1980
La Maieutique	1979	1982
Com. Environnement Alma	1979	1979
Raulavelo	1980	1980
Centre de Bénévolat	1980	1980
Collectif d'inf. Juridique	1981	1982
Parent Secours	1983	

Source: Enquête, Mars 1984

Ces deux organismes de même que le Centre de Solidarité, le Centre de Bénévolat, Développement et Paix et le Service Budgétaire d'Alma furent fondés par des religieuses. Ces groupes représentant 28.5% de l'ensemble des organismes du ROCCA. Ces mêmes personnes sont également à l'origine du projet ROCCA et y ont occupé des fonctions au sein du conseil d'administration. Ce sont elles aussi qui, les premières, ont initié des sessions de formation et de conscientisation s'adressant aux groupes populaires.

Il serait intéressant, lors d'une autre étude, d'analyser la place qu'occupent les religieux et les religieuses dans le mouvement populaire régional et leur influence sur la dynamique du processus du changement social.

2) Le membership

Des 1 646 membres du ROCCA, 71% d'entre eux provenaient de la ville d'Alma et 29% d'autres localités environnantes. De ce nombre, on compte 335 membres actifs. Un fait à souligner, deux organismes seulement possèdent des groupes au sein de leur membership alors que tous les autres groupes membres sont composés de membres individuels. Nous retrouvons trois catégories de membres soit: les membres actifs, les membres de soutien et les membres formant les conseils d'administration (tableau 24).

a) Les membres actifs

Les 335 membres actifs occupent différentes fonctions bénévolement, comme nous le verrons plus tard, et/ou sont membres de divers comités reliés au fonctionnement propre à chacun des groupes.

b) Les membres de soutien

C'est une catégorie spécifique de membres qui possèdent leur carte d'adhésion à un ou plusieurs groupes du ROCCA mais ne participent pas au travail des groupes, c'est plus un appui moral et parfois financier qu'ils

accordent aux organismes. C'est la catégorie de membres la plus nombreuse soit 1 188 personnes.

c) Les membres des conseils d'administration

Au nombre total de 123, ces personnes jouent un rôle important auprès de plusieurs groupes, notamment dans la répartition des tâches, comme nous pourrons le constater plus loin.

4.6.1 Les objectifs principaux des groupes

La majorité des groupes, soit 52,3%, poursuivent des objectifs qui visent l'amélioration de la qualité de vie et 38%, les services à la population. En plus de l'analyse, de la formation, de l'information, de la sensibilisation et les actions collectives, nous retrouvons la prise en charge, dans une proportion de 19,0 %, qui pourrait se révéler une attitude politique claire susceptible de transformer les rapports de ces groupes avec l'État, car elle signifie autonomie et pouvoir de décision dans des champs d'intervention qui concernent directement les membres des groupes populaires.

Par ailleurs, il semble que l'analyse et la formation, objectifs présents dans 23% des groupes, démontre également un désir de mieux comprendre les enjeux devant sous-tendre les actions. Mais nous le rappelons, c'est l'objectif de l'amélioration de la qualité de vie qui revient le plus fréquemment, car 11 groupes l'ont retenu comme un de leurs trois principaux objectifs. En cela les différents champs dans lesquels interviennent les groupes, concordent tout à fait, car c'est notamment dans les domaines de l'environnement, de la condition féminine et auprès des défavorisés que les groupes oeuvrent principalement (tableau 25).

TABLEAU 24

LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE MEMBRES
COMPOSANT LES GROUPES DU ROCCA EN 1983

De soutien	1 188	72.2
Actifs	335	20.4
Administrateurs	123	7.4
Total	1 646	100

Source: Enquête, Mars 1984

TABLEAU 25

LES OBJECTIFS* PRINCIPAUX DES GROUPES DU ROCCA EN 1983

	Nombre de groupes	%
Amélioration de la qualité de vie	11	52.3 %
Services	8	38.0 %
Promotion - Information	7	33.3 %
Sensibilisation	6	28.5 %
Analyse - Formation	5	23.9 %
Développement communautaire	4	19.0 %
Prise en charge	4	19.0 %
Actions Collectives	4	19.0 %
Échanges	2	9.5 %

* Les groupes devaient mentionner 3 de leurs principaux objectifs.

Source: Enquête, Mars 1984

4.6.2. Les champs d'intervention

Nous avons vu dans le chapitre précédent que les activités des groupes se déroulent principalement dans la région du Lac-Saint-Jean, notamment dans la zone Est, c'est-à-dire Alma et les villes environnantes.

Les champs d'intervention sont multiples. Nous les avons regroupés en dix catégories et nous constatons que l'environnement, la condition féminine et le travail auprès des défavorisés concernaient 57% de l'ensemble. En plus de ces trois catégories, nous remarquons également qu'une grande partie des différents secteurs de la vie sociale sont touchés par le travail des groupes: consommation, garderies, logement, personnes âgées, handicapés (tableau 26).

C'est aussi la population qui bénéficie de tout ce travail car les groupes ne donnent pas de services qu'à leurs membres. Que l'on pense au Service Budgétaire d'Alma, dont la tâche principale est de venir en aide aux personnes vivant avec les seules allocations de bien-être social, à la Télévision Communautaire qui assure des services à toute la population de même que le Centre de bénévolat et le Service d'information et de référence du Lac (S.I.R.L.).

Mais c'est véritablement à travers le choix des dossiers que nous pouvons déceler l'importance que les groupes membres du ROCCA accordent à l'amélioration de la qualité de vie. Nous nous souviendrons que la majorité des personnes interrogées croient que le changement social passe d'abord par un changement de mentalité. Pour la majorité d'entre elles, il faut améliorer la qualité de vie en commençant là où les groupes considèrent "avoir une prise"; il en découle forcément un travail sur les mentalités, une prise de conscience d'abord sur les problèmes et ensuite sur les alternatives à présenter pour les solutionner.

TABLEAU 26**LES CHAMPS D'INTERVENTION DES GROUPES-MEMBRE DU ROCCA EN 1983**

Champs d'intervention	Nombre	Groupes	%
Environnement	4		19 %
Défavorisés	4		19 %
Condition féminine	4		19 %
Logement	2		9.5 %
Solidarité Internationale	2		9.5 %
Loisirs pour handicapés	1		4.8 %
Consommation alimentation	1		4.8 %
Garderies	1		4.8 %
Média Communautaire	1		4.8 %
Personnes âgées	1		4.8 %
Total	21		100 \$
Source: Enquête, Mars 1984			

Donc, c'est dans les domaines se rapportant à l'environnement, à la condition féminine et aux défavorisés que nous retrouvons 12 des 26 dossiers mentionnés par les groupes et dans lesquels ils se sont impliqués plus particulièrement depuis les deux dernières années, soit 1982-83 (tableau 15).

Tous ces dossiers s'accompagnaient de modes d'intervention différents. C'est surtout par le moyen de la pétition, l'envoi de lettres et des contacts politiques que les groupes tentent alors de rejoindre le plus grand nombre de personnes. En se faisant, c'est à la fois un geste de sensibilisation et un geste aussi politique, car ces modes d'intervention constituent d'abord un moyen de pression.

Certains de ces dossiers, notamment ceux touchant l'environnement, soit l'eau potable à Alma de même que l'aménagement des berges du Lac-Saint-Jean³ ont eu un impact important pour la prise de conscience de la population relativement à leur poids dans les décisions politiques⁴. À la suite de ces pressions, des études sont actuellement en cours pour solutionner ces problèmes. De plus, tous les dossiers ont un lien, en ce sens qu'ils contribuent dans une large part à identifier des priorités, ensuite des moyens à prendre pour leur réalisation concrète. Ce sont là des jalons posés vers une transformation progressive des mentalités.

De plus, toutes ces actions relèvent de préoccupations émanant d'un vécu quotidien, tout comme le harcèlement sexuel, la santé des femmes, la prévention de la violence, la séparation et le divorce. La prise en charge des individus à partir de ces réalités constitue un des premiers pas à franchir pour arriver à l'instauration d'une société plus humaine, selon les répondants.

³ Le dossier de l'aménagement des sources d'eau potable à Alma fut l'objet d'une vaste campagne de sensibilisation, pétitions, etc. à l'automne 1983.

⁴ Le dossier relatif à l'aménagement des berges du Lac-Saint-Jean a été l'objet d'audiences publiques et mettait en cause la compagnie Alcan, seule responsable du niveau du Lac.

TABLEAU 27

DOSSIERS SE RAPPORTANT À L'ENVIRONNEMENT,
À LA CONDITION FÉMININE ET AUX DÉFAVORISÉS DANS LESQUELS
LES GROUPES-MEMBRES DU ROCCA SE SONT IMPLIQUÉS EN 1982-83

Environnement	Champs d'intervention Condition féminine	Défavorisés
Eau potable	Santé des Femmes	Étude sur l'état du logement
Aménagement des Berges du Lac-Saint-Jean	La maison des 4 temps (Centre féminin)	Accès au bureau régional de Santé et Bien-être
Fluoration topique	Harcèlement sexuel	Semaine de la consommation
Bandes cyclables	Séparation et divorce Prévention de la violence	Coupures d'électricité

Source: Enquête, Mars 1984

Ainsi, pour réaliser les activités autour de ces dossiers, de même que pour leur fonctionnement, les groupes recourent à un partage des tâches qu'il importe d'examiner maintenant.

4.6.3 La division des tâches

La division des tâches dans les groupes membres du ROCCA constitue un indicateur de première importance pour l'étude du projet social du regroupement. Ainsi on peut examiner si nous sommes en présence de pratiques nouvelles dans l'accomplissement des différentes tâches définies dans les groupes. Car si nous retrouvons dans ces organismes des façons de

vivre et de travailler "autrement" nous pourrions avancer plus sûrement l'hypothèse de pratiques alternatives porteuses de changement.

Dans l'entreprise traditionnelle, les fonctions se répartissent selon la formation et la spécialité de chacun, donc de façon hiérarchisée. De plus, l'échelle salariale est établie selon une évaluation des fonctions fixées arbitrairement à partir d'un modèle capitaliste de fonctionnement. Les employés, au bas de l'échelle, de même que les petits actionnaires des compagnies ont rarement leur mot à dire sur les questions entourant la gestion et l'administration. On ne favorise donc pas le développement du potentiel de chacun et encore moins l'auto-gestion, niant ainsi la capacité de prise en charge par les individus, de leur travail.

Au sein du ROCCA, nous avons vu précédemment que les leaders de certains groupes avaient des pratiques de travail autogérées et non hiérarchisées. De plus, certaines tâches sont partagées entre les différentes catégories de membres.

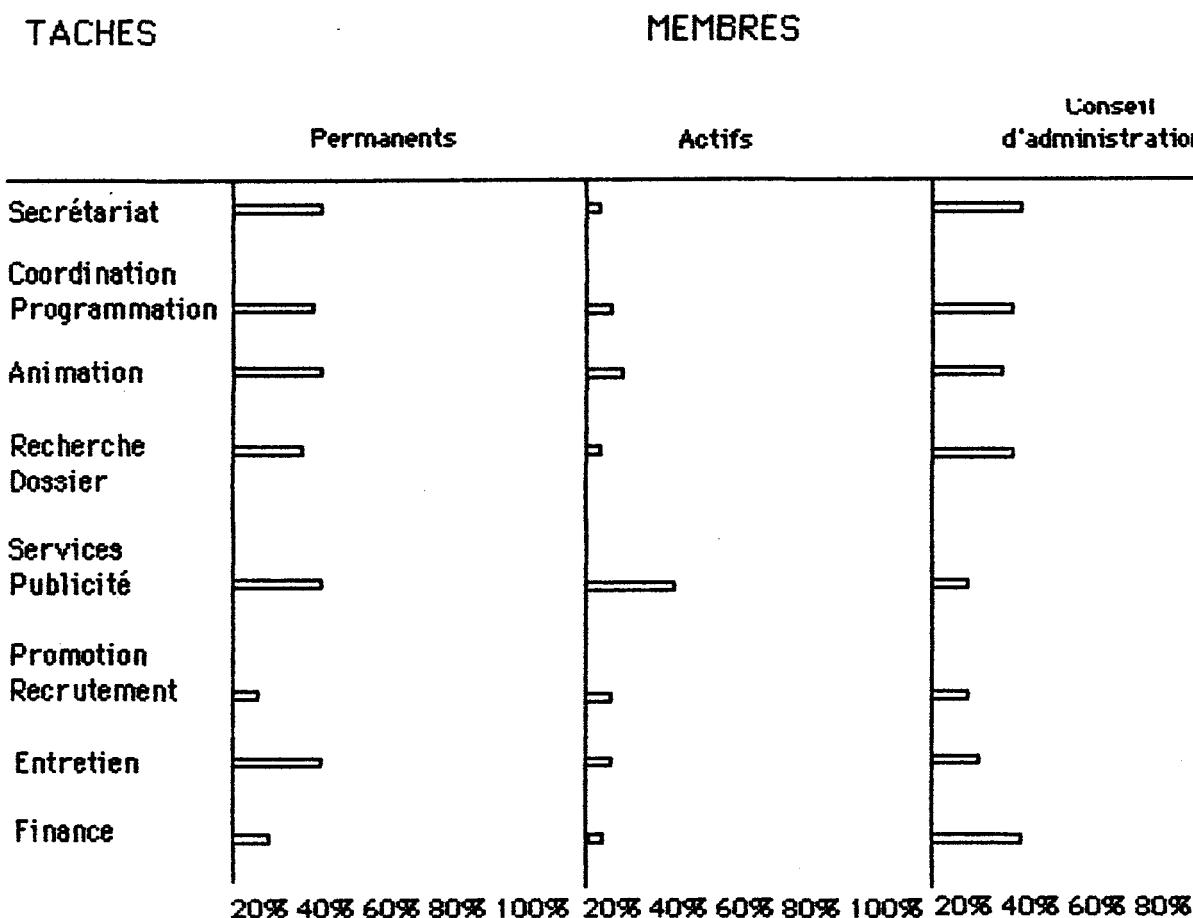
Dans le domaine du secrétariat, nous retrouvons un partage du travail dans une proportion égale (38%) entre les permanents et les membres du C.A. Il en est ainsi pour la coordination et la programmation (33.3%). Par ailleurs, nous voyons que les membres du C.A. sont très présents dans le domaine des finances, alors que dans 42% des groupes, ce sont eux qui assurent ces tâches comparativement à 23.9% des groupes où ce sont les permanents (tableau 28).

Au chapitre de l'animation, il est intéressant de noter que dans 28.5% des groupes, les membres du C.A. assument ce travail et que l'entretien est également assuré en grande partie par cette catégorie de membres, (23.9%).

Donc, quelque soit la tâche, de la programmation au secrétariat en passant par l'entretien, le travail n'est pas l'affaire que de quelques-uns car la majeure partie des personnes impliquées, tant membres actifs, membres du C.A. que les permanents, jouent un rôle important.

TABLEAU 26

**RÉPARTITION DES TACHES
ENTRE LES MEMBRES DU ROCCA EN 1982-83**



Source: Enquête, Mars 1984

A notre avis, cette division des tâches est révélatrice d'une volonté de prise en charge des individus, de leur groupe et par ricochet de leurs intérêts. Les membres ont leur mot à dire sur les prises de décisions, la coordination, la programmation mais aussi ils accomplissent les tâches reliées à ces volets, soit le secrétariat, la recherche, la promotion et l'entretien. Ceci est important lors de l'élaboration des objectifs qui s'avèrent ainsi plus réalistes.

De plus, plusieurs de ces individus travaillent dans des entreprises à caractère plus traditionnel. Ce qu'ils ont acquis dans les groupes populaires, par des pratiques alternatives, ils tenteront de le reporter et ainsi de transformer graduellement les rapports existants dans leur milieu de travail, que ce soit l'usine, les services publics, para-publics et autres. Établir des rapports égaux dans le militantisme peut se répercuter à tous les niveaux, dans la famille, au travail, diminuant ainsi le rapport dominant dominé générateur d'exploitation, de violence et de conflit entre les êtres.

Donc, dans la pratique du quotidien, les groupes membres du ROCCA se situeraient dans un courant alternatif. Nous croyons à ce stade-ci de notre travail qu'il y a effectivement des pratiques, tels la division des tâches, le partage des responsabilités, le pouvoir de décision démocratique, qui sont "autres" et qui visent l'amélioration de la qualité de vie, du moins dans le travail au sein des groupes.

Aussi, nous retrouvons dans les échanges de services entre les groupes des valeurs d'entraide et de coopération qui à la fois contribuent à améliorer les rapports entre les groupes et suscitent, croyons-nous, le dynamisme du réseau interne d'individus existant dans le regroupement. Les échanges de services techniques remédient aussi en quelque sorte aux problèmes de fonctionnement que rencontrent les groupes (tableau 29).

TABLEAU 29

**GROUPES DU ROCCA QUI DONNENT ET REÇOIVENT DES SERVICES
DE LA PART D'AUTRES GROUPES EN 1981**

Groupes du ROCCA	Groupes reçoivent des services	
Développement et paix	Initiative planétaire Groupe désarmement Développement et paix	- - x
Centre de solidarité	Base Plein air Coop habitation Alma	- x
Serv.inform. et réf. du Lac	A.O.D.R.	-
Comité environnement d'Alma	Groupes populaires AFEAS Comité de parents	- - -
Service budgétaire d'Alma	Solidarité et droits sociaux Association citoyennes averties	- x
La Garderie Populaire	Passerelle Parents informés Coop Les Graines	x - x
Fédération des Femmes du Québec	La maison aux 4 temps	-
Ass. citoyennes averties	Centre de solidarité Commission scolaire Service budgétaire populaire Centre Lac	x 0 x x
Coop d'habitation de l'Île	Coop île du Repos Comité de citoyens	- x
Centre de bénévolat	Centre de solidarité CRSSS Service budgétaire	x 0 x
Centre Lac	Groupes Nord Lac	-
Coop d'alimentation	Éducation permanente	0
Forum des femmes	La source St-Félicien Le centre de bénévolat	- x
Télévision communautaire	Prévention du crime Personnes handicapées Havre de l'hospitalité	- - -
14 (66%)		31

x= groupes du ROCCA qui reçoivent des services
--= groupes populaires non membres du ROCCA
0= groupes para-publics et publics

$\bar{X} = 21$
 $N = 100$

Source: Enquête, Mars 1984

Voyons d'abord quelles sont les principales difficultés de travail rencontrées dans les groupes et nous analyserons ensuite le type d'échange inter-groupe.

4.6.4. Les difficultés rencontrées

D'après une liste suggérée comprenant cinq difficultés, nous avons demandé aux groupes d'en identifier les trois principales. C'est ainsi que 90.5% des organismes ont mentionné en premier lieu les difficultés financières (tableau 30).

A ces difficultés financières est directement liée l'insuffisance de personnel. Rappelons-le, 57.2% des leaders des groupes travaillent bénévolement et parfois pour plusieurs groupes à la fois. Si chacun des groupes possédait suffisamment de ressources financières pour se payer une permanence, cela solutionnerait en partie ce problème de même que le manque de temps, mentionné par 57.2% des groupes.

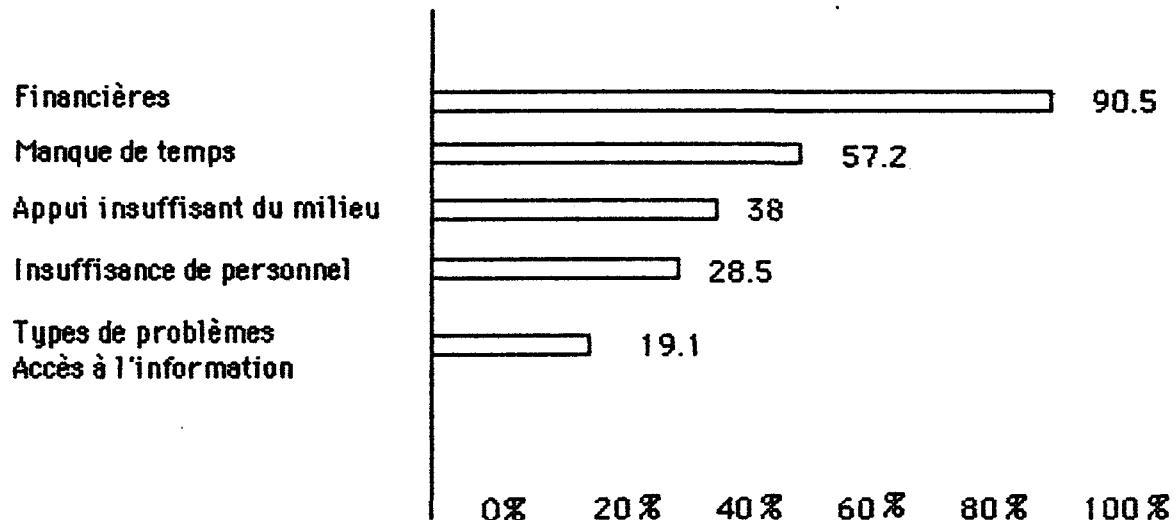
De plus, nous observons que le secrétariat, une des tâches essentielles dans les groupes, n'est assumé par du personnel affecté à cette fonction que dans 42.8% des groupes. De ceux-ci, 55% ont une personne à temps plein, 34% à temps partiel et 11% occasionnel (tableau 31). Notons que deux des cinq groupes dont le secrétariat s'effectue à temps plein bénéficient du budget dépassant 100 000 \$.

L'appui insuffisant du milieu constitue une difficulté dans 38% des groupes se classant ainsi au troisième rang ayant l'insuffisance de personnel et l'accès à l'information. Selon les personnes interrogées, les conséquences de ce problème sont d'ordre financier (difficultés d'auto-financement) et d'ordre moral (reconnaissance du travail accompli).

TALBEAU 30

TYPE DE PROBLEMES RENCONTRÉS PAR LES GROUPES DU ROCCA EN 1983

Types de problèmes



Source: Enquête, Mars 1984

TABLEAU 31

GROUPES DU ROCCA
AYANT DU PERSONNEL DE SECRÉTARIAT EN 1983

Type d'emploi	Groupe	
	Nombre	%
Temps plein	5	55 %
Partiel	3	34 %
Occasionnel	1	11 %
Total	9	100 %

Enquête, Mars 1984

Donc en dressant le profil des leaders et des groupes-membres du ROCCA, nous avons pu observer que nous sommes en présence de pratiques dites alternatives. En effet, c'est la division des tâches chez les leaders et les différentes catégories de membres qui nous apparaît l'élément fondamental de la dynamique du processus de changement social vécu dans les groupes du ROCCA. Les dossiers se rapportant au travail des groupes et qui visent pour la plupart l'amélioration de la qualité de vie, indiquent aussi une volonté de prise en charge des individus, de leurs intérêts et de ceux de la population. C'est donc dans le vécu quotidien, dans leur travail, que les individus des groupes populaires membres du ROCCA oeuvrent pour un changement social se traduisant dans les rapports qu'ils développent entre eux.

CHAPITRE 5

LES RAPPORTS DES GROUPES AVEC L'ÉTAT

Pour se réaliser un changement social doit être accompagné d'une volonté politique. Et les groupes du ROCCA sont conscients de la nécessité, de l'importance de faire pression auprès des instances décisionnelles pour faire avancer leurs dossiers.

Nous croyons donc que c'est l'analyse des rapports des groupes membres du ROCCA avec l'État, via le financement, qui nous permettra d'examiner dans quelle mesure il est possible pour les organisateurs populaires de conserver l'autonomie et la marge de manœuvre nécessaire pour l'atteinte de leurs objectifs de changement social.

D'autre part, nous tenterons de vérifier si les groupes, de par le type de travail qu'ils exécutent et les échanges qu'ils effectuent avec les organismes publics et para-publics, jouent un rôle dans la politique de désengagement progressif de l'État dans les programmes sociaux.

Mais voyons d'abord, tel que suggéré, de quelle façon se financent les groupes.

5.1 Le financement des groupes

Le budget total dont disposent les 21 organismes du ROCCA s'élève à 955 621 \$ pour l'exercice financier de 1983. De ces groupes, 57,2% ont un revenu de moins de 24 000 \$ alors qu'un seul possède un budget de plus de 175 000 \$ (tableau 32). Nous retrouvons trois sources principales de financement (tableau 33).

TABLEAU 32

BUDGET DES GROUPES DU ROCCA, 1982-83

Montant en \$	Nombre	Groupe	%
0	24 000	12	57.2
25 000	49 000	2	9.5
50 000	74 000	2	9.5
75 000	99 000	1	4.8
100 000	124 000	3	14.3
125 000	149 000	-	-
150 000	174 000	-	-
175 000	200 000	1	4.8
Total		21	100.1

Source: Enquête, Mars 1984

TABLEAU 33

SOURCES DE FINANCEMENT DES GROUPES DU ROCCA EN 1983

Sources	Montant	%
	En \$	
Subventions de l'État	774 282	81
Organismes et entreprises	127 360	13.3
Auto-financement	53 979	5.6
Budget total	955 621	99.9 %

Source: Enquête, Mars 1984

a) Les subventions de l'État

C'est 81% du budget total qui provient des subventions de l'État, soit des trois paliers du gouvernement (municipal, provincial et fédéral) et des organismes publics et des organismes para-publics. Les gouvernements provincial et fédéral, subventionnent les groupes dans une proportion de 43.3% et 43.4% respectivement (tableau 34).

C'est notamment par le biais des programmes de création d'emplois que ces argents sont accordés aux organismes, comme nous le montrerons plus tard.

b) Auto-financement

Malgré de nombreuses activités de financement organisées par les groupes: quillothons, soupers bénéfices, vente de macarons, etc... c'est un bien faible pourcentage de financement, 5.6%, que les organismes parviennent à aller chercher auprès du public. Cependant, depuis l'automne 83, six organismes, dont trois sont membres du ROCCA, travaillent à mettre sur pied un "Fonds de Solidarité Régional" pour les groupes populaires. L'objectif principal de ce fonds vise l'autonomie financière des groupes. La majorité des organismes du ROCCA sont conscients aussi que dépendre dans une mesure de 81% de l'État peut constituer un piège à plus ou moins long terme, compte tenu des coupures des budgets du gouvernement central. Une autonomie financière totale apparaît utopique, cependant les groupes s'accordent à dire qu'il faut se pencher sur la recherche de solutions alternatives de financement.

TABLEAU 34

PART DES SUBVENTIONS DE L'ÉTAT DANS LE
BUDGET TOTAL DES ORGANISMES DU ROCCA EN 1982-83

	Fédéral	Provincial	Municipal	Parapublic	Total
	Montants en %				
Centre de Solidarité	37 000	145 000	-	-	222 000
Logeons-nous nous mêmes	-	34 780	-	54 000	88 780
Développement et Paix	-	-	-	-	-
S.I.R.L.	-	26 400	100	-	26 500
Comité d'Environnement	24 000	9 800	-	-	33 800
Raulavelo	-	800	-	-	800
Serv. Budgétaire d'Alma	-	700	2 000	13 000	15 700
La Maieutique	-	5 000	50	100	5 250
Garderie Populaire	38 500	72 600	-	-	111 100
La Passerelle	-	102 500	-	13 000	115 500
Fédération des Femmes	-	-	-	-	-
Ass. Citoyennes Averties	25 000	-	700	-	25 700
Comité de Citoyens	-	-	-	-	-
Coop Habitation	80 000	30 000	-	-	110 000
Centre de Bénévolat	-	5 480	-	9 000	14 480
Parents Secours	-	-	100	-	100
Centre Lac	62 968	-	-	-	62 968
Coop Les Araînes	-	13 704	-	-	13 704
Forum des Femmes	35 500	7 000	-	-	44 500
Coll. Inform. Juridique	-	-	-	4 600	-
Télévision Communautaire	31 000	17 000	5 000	-	53 000
Total	335 968	335 264	8 850	94 200	943 782
%	43.4 %	43.3 %	1.1 %	12.2 %	100 %

Source: Enquête, Mars 1984

c) Financement par les entreprises et organisations

Le financement privé représentant 13.3% du budget total des groupes est assuré notamment par certaines Caisses Populaires, des organisations communautaires, religieuses, locales et régionales, de même que certains organismes plus importants situés hors de la région et bénéficiant du soutien de l'église, ou de levées de fonds à l'échelle provinciale.

5.2 L'impact du financement par l'État

Mais ce qu'il nous importe d'examiner c'est le fonctionnement des groupes dans une telle structure de financement. Aucun des organismes subventionnés par l'État n'a eu à subir de contrôle direct, c'est-à-dire la visite d'un fonctionnaire ou autre pour vérification des livres de compte et des activités. Et ce, depuis leur création. Cependant, pour qui connaît les démarches entourant une demande de subvention et surtout les rapports qu'il faut produire en regard de ces subventions, il est clair qu'une partie du rapport est directement reliée au type d'activités réalisées, ce qui apparaît aux groupes comme un exercice relevant d'une bureaucratisation contrainte.

Si on prend l'exemple du Centre de solidarité, en 1983, d'après un calcul des trois permanents effectué lors d'une séance d'évaluation de travail de groupe, 20% du temps était consacré uniquement à la conception des projets de même qu'à la production de rapports. Sans avoir effectué ce calcul, la majorité des groupes se plaint de la somme incroyable d'énergie qu'ils investissent dans ce type d'exercice.

Il y aurait donc matière à croire qu'un certain contrôle, disons indirect, de l'État sur les groupes, s'effectue par le biais des subventions. De plus, une contradiction évidente apparaît. Les groupes du ROCCA, nous l'avons vu, visent un changement social basé sur les mentalités. Mais pour ce faire, ils doivent affronter les pouvoirs en place afin de faire reconnaître le bien fondé de leur travail consistant à améliorer la qualité de la vie, ce travail étant

financé par ces même pouvoirs à 81%. Nous pourrions déduire que les groupes populaires ne semblent pas être perçus par le gouvernement comme une grande menace pour le pouvoir établi.

L'importance du financement étatique des groupes semble s'être accru en 1983 comparativement aux années antérieures. En effet, il est intéressant de noter que 52.3% des leaders des groupes étudiés déclarent que les subventions reçues de l'État en 1983 sont supérieures à celles reçues pendant les années précédentes, alors que pour 23.9%, elles demeurent stables, et pour 14.3%, elles étaient inférieures (tableau 35).

Il est également important de souligner que les trois organismes bénéficiant d'un budget excédant 100 000 \$ sont des organismes de service à la population, avec des clientèles spécifiques. Au cours des deux dernières années, soit 1982 et 1983, 14 emplois ont été créés dans deux de ces trois organismes. Ceux-ci oeuvrent dans les domaines du logement coopératif, de la garderie et du dépannage temporaire de personnes en difficulté (femmes battues et autres) et assumaient des services essentiels s'adressant à des clientèles de démunis (logement et dépannage), employant environ 20 personnes à temps plein en 1983 (salariés et bénévoles). La personne responsable du groupe de dépannage nous a souligné qu'elle considérait cet organisme plutôt comme du para-public parce que financé à plus de 95% par le ministère des Affaires sociales. Cependant, ajoute-t-elle, "il vaut mieux que nous n'ayons pas ce statut car alors ce serait des professionnels qui occuperaient nos postes et on perdrait nos jobs "¹.

Donc, les subventions accordées par l'État aux groupes du ROCCA seraient utilisées, dans certains cas pour permettre l'accomplissement de tâches nécessaires et pour des services à la population, qui, assurés par des organismes para-publics coûteraient beaucoup plus cher.

¹ Entrevue réalisée en mars 1984.

TABLEAU 35

COMPARAISON DES SUBVENTIONS OBTENUES EN 1983
AVEC CELLES DES ANNÉES ANTÉRIEURES,
SELON L'OPINION DES INTERVIEWÉS

Montant	Groupes	
	Nombre	%
Supérieures	11	52.3
Stables	5	23.9
Inférieures	3	14.3
Ne s'applique pas	2	9.5
Total	21	100. %

Source: Enquête, Mars 1984

Voyons maintenant comment s'articulent les échanges entre les groupes membres du ROCCA et les organismes publics et para-publics.

5.3 Les échanges ROCCA – Organisations publiques et para-publiques

Examinons la perception que les groupes ont des organismes publics et para-publics. Nous retrouvons 57.2% des interviewés qui déclarent voir un intérêt dans ces organismes à les appuyer dans leur travail alors que 42.8% d'entre eux n'ont pas remarqué cet intérêt. Il est intéressant de noter en comparant les tableaux 32 et 36 que la majorité des groupes qui reconnaît avoir perdu ce type d'intérêt, bénéficie des budgets les plus importants.

D'autre part, 61.8% affirment que leurs rapports se sont intensifiés avec les organismes publics et para-publics au cours des années (tableau 36).

5.3.1 Organisation publiques et para-publiques

Les organisations publiques et para-publiques les plus souvent mentionnées par les groupes ayant des échanges avec eux, sont le Conseil municipal, les Commissions scolaires, le C.L.S.C. Le Norois, le C.R.S.S.S. et le C.S.S., les centres de main-d'oeuvre et le ministère des Affaires sociales. Le conseil municipal arrive en tête de liste car 61.8% des groupes pratiquent des échanges avec lui. Ensuite, au second rang le C.L.S.C. le Norois avec 27.2% des groupes et en troisième lieu, les Commissions scolaires qui ont des liens avec 38% des groupes. A l'exception d'un seul groupe, Développement et Paix, tous les organismes du ROCCA échangent avec les organismes publics et para-publics (tableau 37).

5.3.2 Type d'échanges

Nous avons regroupé les types d'échanges qui se produisent entre les groupes du ROCCA et les organismes publics et para-publics en cinq catégories: travail, services, informations, références, financement (tableau 38).

Nous constatons que 61.8% des groupes ont des rapports concernant l'item information. Tout porte à croire cependant que ce sont les groupes du ROCCA qui se réfèrent surtout aux organismes de l'État pour recevoir de l'information, le contraire semble peu probable, selon les résultats du tableau. En effet, concernant la fréquence des consultations par les organismes publics et para-publics auprès des groupes du ROCCA qui sont dans leur même champ de travail, on remarque que 61.8% des groupes déclarent n'être consultés que rarement, alors que 28.5% ne le sont jamais et seul 9.5% sont fréquemment consultés (tableau 39).

TABLEAU 36
APPUI AUX GROUPES DU ROCCA
PAR LES ORGANISMES PUBLICS ET PARA-PUBLICS

Groupes	Intérêt d'appuyer		Intensification des rapports	
	Oui	Non	Oui	Non
Centre de Solidarité	✓		✓	
Logeons-nous-mêmes	✓			✓
Développement et Paix		✓		✓
Service Inform. R.L.		✓		✓
Comité Environ. Alma		✓	✓	
Raulavelo		✓		✓
Service Budgétaire Alma	✓		✓	
La Maieutique		✓	✓	
Garderie Populaire	✓		✓	
La Passerelle	✓		✓	
Fédération des Femmes		✓	✓	
Ass. Citoyennes Averties	✓			✓
Comité des Citoyens	✓			✓
Coop d'Habitation		✓		✓
Centre de Bénévolat	✓		✓	
Parent Secours	✓		✓	
Centre Lac	✓		✓	
Coop les Graines		✓		✓
Forum des Femmes		✓	✓	
Coll. Inform. Juridique	✓		✓	
Télévision Communautaire	✓		✓	
Total	12	9	13	8
Pourcentage	57.2 %	42.8 %	61.8 %	38. %

Source: Enquête, Mars 1984

TABLEAU 37

GROUPES DU ROCCA QUI ONT DES ÉCHANGES AVEC
DES ORGANISMES PUBLICS ET PARA-PUBLICS 1983

Organismes	Groupes	
	Nombre	%
Conseil municipal	13	61,8
C.L.S.C.	12	57,2
Commissions scolaires	8	38,0
Autres	6	28,5
CRSSS et CSS	5	23,0
Centres de main-d'oeuvre	2	9,5
Ministère des Affaires sociales	1	4,8

Source: Enquête, Mars 1984

TABLEAU 38

TYPES D'ÉCHANGES PRATIQUÉS ENTRE LES GROUPES DU ROCCA
ET LES ORGANISMES PUBLICS ET PARA-PUBLICS 1983

Type d'échanges	Groupes	
	Nombre	%
Information	13	61,8
Services	12	57,2
Travail	4	19,0
Références	3	14,3
Financement	3	14,3

Source: Enquête, Mars 1984

TABLEAU 39

CONSULTATION DES GROUPES DU ROCCA
PAR LES ORGANISMES PUBLICS ET PARA-PUBLICS

Groupes	Consultations		
	Fréquemment	Rarement	Jamais
Service Budgétaire Alma	✓		
La Passerelle	✓		
Centre de Solidarité		✓	
Logeons-nous nous mêmes		✓	
Développement et Paix		✓	
S.I.R.L.		✓	
Comité Environ. Alma		✓	
La Maieutique		✓	
Garderie Populaire		✓	
Fédération des Femmes		✓	
Ass. Citoyennes Averties		✓	
Centre de Bénévolat		✓	
Parent Secours		✓	
Forum des Femmes		✓	
Coll. Inform. Juridique		✓	
Raulavelo			✓
Comité des Citoyens			✓
Coop d'Habitation			✓
Centre Lac			✓
Coop les Graines			✓
Télévision Communautaire			✓
Total	2	13	6
Pourcentage	9.5 %	61.8 %	28.5 %

Source: Enquête, Mars 1984

Nous remarquons que les deux organismes qui déclarent être consultés fréquemment par les organismes publics et para-publics, la Passerelle et le Service Budgétaire Populaire, sont des groupes qui oeuvrent auprès des démunis en leur offrant des services urgents de dépannage temporaire, en recueillant des personnes en difficulté afin de leur fournir gîte, couvert et support moral (La Passerelle), en leur accordant des petits prêts de consolidation de leurs dettes (Service Budgétaire).

Tel que déclaré par trois groupes du ROCCA, il semble que des organismes d'État leur réfèrent des personnes qui ont d'abord fait appel à leurs services. Ces groupes du ROCCA assumerait donc une partie du travail dévolue aux organismes publics et para-publics.

5.4 Le pouvoir municipal

Nous avons vu que le Conseil municipal se situe en tête de liste parmi les organismes publics et para-publics avec lesquels s'effectuent les échanges des groupes du ROCCA. C'est le maire qui constitue la voie la plus empruntée pour s'adresser au pouvoir municipal. En effet, 66.6% des groupes affirment faire appel au maire, 38% aux conseillers et la même proportion aux fonctionnaires quand ils doivent se référer au palier municipal (tableau 40).

Il faut souligner que lors des élections du 6 novembre 1983, les militants de plusieurs groupes du ROCCA ont travaillé énergiquement pour faire élire un des leurs au poste de conseiller municipal. C'est ainsi que Gérald Scullion, un des piliers fondateurs du ROCCA se retrouve au sein du Conseil de Ville d'Alma et bien qu'il ne siège pas à ce titre, les militants le considère comme un de leurs représentants. Dès le mois de septembre précédent ces élections, les animateurs (trois) du ROCCA organisèrent une rencontre entre les groupes membres et tous les candidats à l'échevinage à la ville d'Alma. Les représentants des groupes eurent à faire valoir leurs indications concernant certains dossiers comme le transport en commun et les candidats se sont dits à l'écoute des groupes et reconnaissaient l'importance des dossiers couverts par le travail des groupes.

TABLEAU 40

VOIES EMPRUNTÉES PAR LES GROUPES
POUR REJOINDRE LE GOUVERNEMENT MUNICIPAL

Personnes contactées	Groupes	
	Nombre	%
Maire	14	66.6 %
Conseillers	8	38. %
Fonctionnaires	8	38. %
Personne influente	1	4.8 %
Autres	1	4.8 %

Source: Enquête, Mars 1984

Si l'on examine les voies empruntées par les groupes pour rejoindre les différents paliers de l'État, nous voyons que les fonctionnaires locaux et régionaux sont consultés par plus de la moitié des groupes (tableaux 41, 42). A cet effet, lors des entrevues réalisées en mars 1983, nous avons pu recueillir divers commentaires portant sur les fonctionnaires.

D'abord, les groupes reconnaissent l'importance d'être stratège face au pouvoir.

TABLEAU 41

**VOIES EMPRUNTÉES PAR LES GROUPES
POUR REJOINDRE LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL**

Personnes contactées	Groupes	
	Nombre	%
Député	12	57.2 %
Fonctionnaires régionaux	11	52.3 %
Fonctionnaires à Québec	4	19 %
Autres	2	9.5 %
Sous-Ministre	-	

Source: Enquête, Mars 1984

TABLEAU 42

**VOIES EMPRUNTÉES PAR LES GROUPES
POUR REJOINDRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL**

Personnes contactées	Groupes	
	Nombre	%
Député	12	57.2 %
Fonctionnaires locaux	12	57.2 %
Fonctionnaires Ottawa	9	42.8 %
Autres	2	9.5 %
Sous-Ministre	-	

Source: Enquête, Mars 1984

Il faut se plier parfois au jeu des politesses. Prouver ce que l'on est pour consolider l'organisme, en augmenter la crédibilité, ensuite on verra comment utiliser ces contacts².

De plus, certains souhaitent que le ROCCA travaille sa capacité de lobbying pour changer la mentalité des gens au pouvoir, le Conseil de ville, les députés, etc...³.

Même si les fonctionnaires sont souvent consultés par le groupes, il semble que les organismes appuyés par des regroupements provinciaux préfèrent faire appel aux niveaux les plus élevés des gouvernements, pour éviter une perte de temps, déclarent-ils.

Les groupes "n'y vont pas par quatre chemins" pour décrire les fonctionnaires avec qui ils ont à faire.

Il n'y a pas assez de délégation de pouvoir dans la hiérarchie gouvernementale. Les fonctionnaires ont des intérêts d'avancement, de revenu. Ils sont payés (gras-dur), n'ont pas intérêt à ce que ça change. C'est peut-être le système qui veut ça. Je connais des gens qui avaient de bonnes idées et ayant obtenu des postes importants, n'ont rien fait changer⁴.

Pour certains, les fonctionnaires sont pris dans un trip de pouvoir qui les pousse à rechercher de plus en plus de ce pouvoir. Ils seraient donc bloqués, toujours selon les groupes, à la fois par les structures et une grande méconnaissance des problèmes concrets, donc, ils (les fonctionnaires) ne

² Entrevue réalisée en mars 1984.

³ Idem

⁴ Entrevues réalisées en mars 1984

devraient pas toujours être taxés de mauvaise volonté⁵.

De plus, le fort taux de roulement de personnel chez les fonctionnaires chargés de projets semble poser de multiples difficultés aux groupes. Ceux-ci doivent souvent se faire les initiateurs des "nouveaux" fonctionnaires qui ne sont pas au courant ni du fonctionnement de l'organisme, ni du projet qui les concernent.

Des représentants des groupes nous ont indiqué que dans certains cas si les fonctionnaires accordaient plus d'attention à l'expertise des groupes populaires, ceux-ci requéreraient moins de fonds et l'efficacité ne s'en trouverait aucunement réduite.

5.5 La création d'emplois dans les groupes

Dans un dernier temps, nous tenterons d'examiner, en utilisant l'indicateur des emplois, l'apport du ROCCA à l'économie locale mais aussi toutes les facettes qui nous amènent à formuler l'hypothèse que les groupes populaires représentent un secteur apprécié par l'Etat où nous retrouvons des emplois à contrat, sous-payés, un "secteur d'avenir" dans le cadre de l'instauration d'une société à croissance duale.

En effet, nous avons vu au chapitre théorique de ce travail que la société est en train de s'organiser autour de deux grands secteurs. Le premier, le secteur A, dans lequel se retrouve une sphère à haute technologie, comprenant la télématique, la robotique, l'informatique, etc... Ces industries commandent des hommes et des femmes possédant un haut degré de spécialisation. Le second, le secteur occupationnel ou B, regroupe les exclus

⁵ Entrevues réalisées en mars 1984

de la production, toutes les personnes non qualifiées pour le secteur A⁶. C'est donc dans cette catégorie que nous retrouvons, à notre avis, les groupes populaires: des groupes pratiquant la convivialité, "écologiquement et pauvrement".

5.5.1 L'impact des emplois créés

Les groupes du ROCCA ont créé l'équivalent de 77 emplois permanents pendant les années 1982-83⁷. Si l'on considère que le taux réel de chômage s'élevait à plus de 26.4% (chômeurs et assistés sociaux) à Alma en 1983, ce nombre constitue un chiffre important. Mais si on se rappelle que ces emplois génèrent une moyenne salariale hebdomadaire de 207,88 \$, on peut se poser certaines questions. Nous avons là un salaire annuel de 10 809,76 \$ alors que la moyenne du revenu d'emploi à Alma en 1981 s'élève à 16 591 \$ pour les hommes et 8 751 \$ pour les femmes⁸. Un élément de plus pour faire le lien avec la présence largement féminine, 76%, chez les leaders des groupes du ROCCA, comme nous l'avons déjà souligné.

De plus, le seuil de pauvreté pour une personne, dans une agglomération de moins de 30 000 habitants, était de 8 154 \$. Ce chiffre n'est pas si éloigné du salaire annuel moyen versé aux travailleurs du ROCCA en 1983 (10 809,76 \$).

Nous nous souviendrons que le calcul effectué pour évaluer la moyenne de salaire hebdomadaire était basée sur le salaire que recevaient les leaders du ROCCA, interrogés lors de l'entrevue alors que 42.8% seulement étaient rémunérés. De ceux-ci, 55.5% sont permanents, donc recevaient une salaire annuel, alors que 44.5% sont, comme la plupart des travailleurs des groupes,

⁶ Tous ces concepts sont explicités au chapitre portant sur le cadre de l'analyse.

⁷ Ce calcul a été obtenu en divisant le nombre d'heures/semaines travaillées en 1982-83 dans les groupes, 3 094 par 40 heures/sem.

⁸ Conseil national du Bien-Etre Social, 1984.

des contractuels, c'est-à-dire payés à partir de projets de créations d'emplois.

Ces programmes portent, pour la majorité, sur des périodes de 20 semaines. Que l'on songe à Chantier Québec, Eté Canada, Prêt et Relais. Il en va de même pour le programme provincial appelé le Bon d'emploi disparu en 1984 (tableau 43).

La majorité travaille donc 20 semaines, ensuite c'est l'assurance-chômage qui prend le relais et la roue continue, projet-chômage-projet. Si elle arrête, ce sont alors les prestations de bien-être social qui suppléent. De plus, un tel roulement de personnel affecte les groupes car il exige un travail d'encadrement, donc beaucoup d'énergie pour initier les nouveaux arrivants.

Ces "conditions de travail", travail 20 semaines et assurance-chômage par la suite, conviennent à certaines personnes qui y voient une opportunité de jouir de la vie en s'occupant à autre chose qu'à travailler car la plupart des membres se servent de la période de chômage pour travailler dans d'autres groupes, dans d'autres dossiers, de façon bénévole.

5.5.2 Un secteur occupationnel

Nous avons vu que les groupes populaires du ROCCA avaient en 1983 un budget annuel total de 955 621 \$. Ce chiffre nous apparaît important quand on songe qu'il se repartit entre des groupes qui, nous le rappelons, oeuvrent dans des secteurs reliés à la lutte pour l'amélioration des conditions de vie. Nous avons vu aussi que l'État n'est pas complètement désinteressé dans ses tractations avec les groupes, car ceux-ci serviraient de "cheap labor" dans certains cas, pour assumer des services qui s'avéreraient trop onéreux s'ils étaient assumés par des professionnels. De plus, les emplois créés annuellement au sein de ces groupes y sont représentatifs d'emplois que l'on retrouve dans le secteur B ou occupationnel d'une société à croissance duele.

TABLEAU 43

SUBVENTIONS REÇUES POUR LES PROGRAMMES DE CRÉATION D'EMPLOI
PAR LES GROUPES ROCCA EN 1982-84

Programmes	Subventions Montant en \$
PDCC (F)	61 500
Chantier (P)	52 204
Bon d'emploi (P)	27 000
Eté Canada (F)	15 000
Prêt (P)	9 800
Total	190 504
F: Fédéral	
P: Provincial	
Source: Enquête, Mars 1984	

Nous nous rappelerons que les leaders des groupes accomplissent des tâches qui sont surtout de l'ordre de l'animation, de la planification et programmation des activités, et de la gestion. De plus, les dossiers des groupes concernent surtout la reproduction sociale et non pas, du moins pas directement, la production. Nous croyons ainsi que les groupes populaires membres du ROCCA constituent ce qu'Alain Touraine a appelé ces institutions douces, ayant principale responsabilité et fonction, l'exercice d'une démocratie à la base⁹.

⁹ Touraine Alain, l'Apres socialiste, Grasset, Paris 1980.

CONCLUSION

Au début de notre travail, nous posions l'hypothèse que le ROCCA jouerait un rôle dans le désengagement progressif de l'État en matière de politique sociale et comme élément d'un enjeu dans le pari étatique de la décentralisation.

Nous avons donc analysé le ROCCA comme composante du mouvement social régional à travers son rôle d'acteur dans la "gestion du local" ou de la gestion étatique de l'après-crise.

Notre étude a donc été orienté en fonction de cette hypothèse dans le cadre d'une approche thématique basée sur le concept de la société à croissance duale.

Au terme de ce travail, il nous importe maintenant de tirer quelques conclusions à partir des point saillants de l'examen du ROCCA.

Rappelons d'abord que l'enquête fut effectuée auprès de 21 groupes ayant de 1 à 7 ans d'existence, auxquels adhèrent 1 646 individus dont 335 sont actifs.

Les groupes totalisent près de 1 000 000.00 \$ de budget et ont créé l'équivalent de 77 emplois permanents en 1982-83. Considérant le taux de chômage élevé dans la région (26.4% en 1983) l'apport du ROCCA constitue une part non négligeable dans la création d'emploi.

Les objectifs principaux des groupes visent en premier lieu l'amélioration de la qualité de vie (52.3%), ensuite les services à la population (38%). Aussi, l'analyse, la formation, l'information, la sensibilisation de même que les actions collectives constituent à notre avis, des éléments marquants d'une volonté de transformation sociale.

De plus, l'objectif de prise en charge retrouvé dans 19% des groupes révèle une attitude propre à transformer les rapports de ces groupes avec l'Etat, car il suggère autonomie et pouvoir de décision dans des champs d'intervention impliquant directement les individus de ces groupes.

Les champs d'intervention sont multiples. Alors que la majorité des groupes (57%) sont préoccupés d'abord par les questions entourant la condition féminine, les défavorisés et l'environnement, d'autres domaines de la vie sociale sont aussi touchés tels les garderies, le logement, les personnes âgées, les handicapés. Soulignons que le travail des groupes s'adresse à toute la population et non seulement à leurs membres.

C'est surtout à travers le choix des dossiers que se décèle l'importance accordée à l'amélioration de la qualité de vie par les groupes du ROCCA. En effet, 12 des 26 dossiers mentionnés par les groupes et dans lesquels ils se sont impliqués concernent: - la condition féminine, le harcèlement sexuel, la prévention de la violence, la santé des femmes, - l'environnement.

Un lien existe entre ces dossiers. D'une part, ils contribuent à identifier des priorités et les moyens à prendre pour procéder à leur réalisation concrète et d'autre part, ils émanent des préoccupations du vécu quotidien.

Quant aux modes d'intervention, tels que pétitions, contacts politiques, etc..., ils permettent à la fois aux groupes de rejoindre un plus grand nombre de personnes, donc un geste de sensibilisation, et constituent un moyen de pression ce qui est un geste politique. L'émergence de ces gestes signifie que le travail des groupes déborde les cadres du local et s'inscrit dans une perspective régionale. C'est par la place qu'il occupe dans le réseau des groupes populaires au Saguenay-Lac-Saint-Jean que nous avons mesuré l'ancrage régional du ROCCA.

Si, comme nous le proposons, il existe un réseau des groupes populaires à l'échelle régionale, la présence d'un tel réseau s'inscrirait davantage dans un cadre d'organisation de l'espace régional et ainsi le mot même de région prendrait alors un nouveau "sens" car à l'espace délimité géographiquement s'ajouteraient la "territorialité", c'est-à-dire un territoire recouvrant également les aspects politiques et sociaux.

L'étude du ROCCA à elle seule ne peut déterminer l'existence de ce réseau régional des groupes. Cependant, certains éléments pourraient être retenus pour l'examen plus approfondi de ce réseau dans le cadre d'une recherche plus large qui permettrait aussi de qualifier le type d'échanges inter-groupe et son poids politique.

L'affiliation des groupes a constitué l'indicateur premier dans l'évaluation de l'ancre régional du ROCCA. Ainsi, 76,2% des groupes du ROCCA sont liés à des groupes régionaux et il ressort que les organismes oeuvrant auprès des défavorisés sont plus enclins à s'organiser régionalement que l'ensemble des autres groupes.

Cependant, au chapitre des affiliations hors-région, il nous apparaît que la portée diffère. Ce phénomène serait explicable par l'éloignement géographique de la région et la concentration des Fédérations dans les grands centres. Il est permis de croire que c'est surtout pour des raisons d'ordre de l'information et de travail que les groupes du ROCCA sont affiliés avec l'extérieur, et que les affiliations régionales relèveraient plutôt de la nécessité de s'organiser collectivement dans un même milieu de vie, pour ainsi faire des pressions au plan politique afin de faire avancer leurs dossiers.

Dans l'analyse des rapports du ROCCA avec l'État nous constatons que le palier municipal constitue la voix la plus empruntée pour s'adresser à l'organisation étatique. En second lieu nous retrouvons les fonctionnaires

locaux et régionaux tant au Fédéral qu'au provincial, comme interlocuteurs "privilégiés" par les groupes du ROCCA.

De plus, notons que dans les échanges pratiqués entre les groupes du ROCCA et les organismes publics et para-publics, après le Conseil Municipal, apparaissent les commissions Scolaires, le CLSC le Norois (local) le CRSSS et le C.S.S., les Centres de main-d'oeuvre et le ministère des Affaires sociales. A l'exception d'un seul, tous les groupes pratiquent des échanges avec les organismes publics et para-publics.

Notons de plus que certains groupes dispensant des services à la population (dépannage, consolidation de dettes) déclarent recevoir des personnes référées par des organismes para-publics.

Donc, les groupes du ROCCA revendiquent en effectuant des pressions auprès des pouvoirs publics pour faire avancer leurs dossiers. Ils sont utilisés par l'État pour remplir certaines tâches autrefois dévolues aux organismes publics et para-publics et en même temps sont financés dans une très large mesure par cet État qu'ils remettent en question.

Pour tenter de qualifier la nature de cette contradiction nous avons eu recours à un indicateur précieux, soit le financement. La question est posée. De quelle marge de manœuvre disposent les groupes dans l'atteinte de leurs objectifs de transformation sociale?

Le financement provient de trois sources: l'État (81%), les entreprises et autres organisations (13.3%) et l'auto-financement (5.6%). Aucun contrôle direct n'est effectué par les bailleurs de fonds. Cependant, les exigences accrues dans la production des rapports apparaît aux groupes comme un contrôle indirect mais important.

De plus, l'importance du financement étatique a augmenté en 1983 comparativement aux années antérieures. Aussi, ce sont les leaders des organismes dont les budgets excèdent 100 000 \$ qui affirment percevoir un

intérêt de la part des organismes publics et para-publics à les appuyer dans leur travail, et fait à souligner ce sont ces mêmes organismes qui à eux trois ont créé une partie importante du total d'emplois créés par les groupes en 1982-83.

Les programmes de création d'emplois contribuent pour une large part (20%) au financement des groupes. Les projets reliés à ces programmes ont une durée moyenne de 20 semaines, ensuite c'est l'assurance-chômage qui attend ces personnes et la roue continue, projet-chômage-projet...

Localement, c'est un apport économique certain. Mais c'est aussi une façon de résorber une main d'œuvre dans un marché du travail saturé. Nous retrouvons là des emplois sous-payés, à contrat, bref un "secteur d'avenir" fort apprécié par l'État dans un projet de société à croissance duale.

A notre avis, les travailleurs des groupes populaires du ROCCA font partie du secteur occupationnel de cette société à deux vitesses, c'est-à-dire ceux qui sont exclus de la production parce que non qualifiés pour le secteur performant.

Mais ce qui peut apparaître d'abord comme une forme de récupération de ces groupes peut constituer aussi une brèche dans l'organisation du système social. Le ROCCA doit être considéré comme partie prenante dans la gestion du social à la fois comme acteur mais aussi comme élément important de cet enjeu en ce qu'il pose le problème des rapports de classe.

Il devient donc urgent pour le ROCCA et les autres groupes populaires de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean de poser les paramètres visant à dégager des perspectives d'actions communes qui tout en augmentant leur poids dans les décisions politiques, leur permettra d'accroître leur degré d'autonomie dans l'élaboration d'un projet de société.

ANNEXE 1

Liste des groupes membres du ROCCA en 1984

Centre de solidarité
Logeons-nous nous-mêmes
Développement et Paix
Serv. Inform. Ref. du Lac
Comité d'environnement d'Alma
Roulavélo
Service budgétaire d'Alma
La Maieutique
Garderie Populaire
La Passerelle
Fédération des Femmes
Association Citoyennes Averties
Comité des Citoyens
Coop d'habitation
Centre de bénévolat
Parents secours
Centre Lac
Coop d'alimentation
Forum des Femmes
Coll. juridique
Télévision communautaire

ANNEXE 2

Liste des responsables des groupes membres du ROCCA interrogés au cours de l'enquête en mars 1984

Gérard Briand	Développement et Paix
Anne Tremblay	Centre de solidarité
Gilles Girard	Logeons-nous nous-mêmes
Hélène Potvin	Serv. Inform. et réf. du Lac
Jean-Yves Deschesnes	Comité environnement d'Alma et Roulavélo
Etiennette Dallaire	Service budgétaire d'Alma
Françose Lavallée	La Maieutique
Huguette Brassard	La Garderie Populaire
Denise Côté	La Passerelle
Jeannine Côté	Fédération des Femmes du Québec
Suzette Coulombe	Ass. citoyennes averties
Yolande Pagé	Comité des citoyens d'Alma
Claudette Bégin	Coop d'habitation de l'Île
Danièle Bilodeau	Centre de bénévolat
Ginette Savard	Parents Secours
Marcel Munger	Centre Lac
Louise St-Pierre et Lise Bouchard	Coop d'alimentation
Guylaine Guay	Collectif Inform. juridique
Lise Pelletier	Forum des femmes
Danièle Bergeron	Télévision communautaire

ANNEXE 3

Questionnaire

**Groupements sociaux et développement
au Saguenay-Lac-Saint-Jean**

**RECHERCHE REALISEE PAR UNE EQUIPE DE CHERCHEURS
DE L'UNIVERSITE DU QUEBEC à CHICOUTIMI,
RATTACHEE AU GRIR**

1984

Questionnaire _____**QUESTIONS GENERALES****Sur le groupe**

1- Nom du groupe _____

2- Adresse complète _____

3- Numéro de téléphone _____

4- Date de l'incorporation _____

5- Date de la fondation du groupe _____

6- Type de membership du groupe:

- 1- Individu
- 2- Organisme
- 3- Les deux

7- Votre groupe dispose-t-il d'un local (considéré comme permanent)?

- 1- Oui
- 2- Non

8- Si la réponse à la question 7 est positive, votre local est-il partagé avec d'autres organismes? (Si non, passez à la question no 11).

9- Si la réponse à la question 7 est positive, y a-t-il d'autres groupes dans l'édifice où vous êtes localisés?

- 1- Oui
- 2- Non

10- Si la réponse à la question no 9 est positive, pouvez-vous dire le nombre de groupes qui partagent l'édifice avec vous?

11- Votre groupe partage-t-il des services avec un autre groupe?

- 1- Oui
- 2- Non

12- Est-ce que votre groupe engage une personne en particulier pour assurer les tâches de secrétariat?

- 1- Oui
- 2- Non

13- Si la réponse à la question no 12 est positive, cette personne est engagée:

- 1- A temps plein
- 2- A temps partiel
- 3- De façon occasionnelle
- 4- Autre possibilité

14- Votre groupe est-il affilié à des organismes extérieurs à la région?

- 1- Oui
- 2- Non

15- Si la réponse à la question 14 est positive, pouvez-vous les identifier en signalant le lieu ou la ville où se trouve leur adresse principale (se limiter aux trois plus importants)?

Groupes

Localisation

1- _____
2- _____
3- _____

16- Votre organisme est-il affilié à un organisme régional?

- 1- Oui
- 2- Non

17- Si la réponse à la question 16 est positive, pouvez-vous les identifier en signalant le lieu ou la ville où se trouve leur adresse principale (se limiter aux trois plus importants)?

1- _____
2- _____
3- _____

Sur l'interviewé

1- Age _____

2- Sexe _____

3- Etat civil _____

4- Municipalité de résidence _____

5- Pouvez-vous nous dire votre dernière année (complétée) de scolarité, en signalant le niveau:

Niveau _____

Année _____

6- Quand avez-vous réalisé votre dernière année de scolarité? _____

7- Dans quel établissement avez-vous réalisé votre dernière année de scolarité? _____

8- Quelles sont vos fonctions dans le groupe (se limiter aux trois plus importants) (Ex: tenue de livres, préparation de dossiers)?

1- _____

2- _____

3- _____

9- En quelle année avez-vous adhéré au groupe? _____

10- Etes-vous membre d'autres organismes ou associations?

1- Oui

2- Non

11- Si la réponse à la question no 10 est positive, pouvez-vous les identifier (se limiter aux trois plus importantes)?

1- _____

2- _____

3- _____

12- Recevez-vous une rémunération du groupe pendant l'année 1983-84?
(Si non, passez à la section suivante).

- 1- Oui
2- Non

13- Si la réponse à la question 12 est positive, pouvez-vous dire depuis quand? _____

14- Pouvez-vous estimer le nombre d'heures par semaine que vous consacrerez au groupe, en incluant toutes les activités? _____

15- Quel est votre salaire (ou équivalent salaire) par semaine? _____

16- Quelle était votre activité avant d'être engagé par le groupe? _____

QUESTION SUR LES MEMBRES DU GROUPE

1- Combien de membres - individus a le groupe? _____

2- Combien de membres - organismes a le groupe? _____

3- Pouvez-vous identifier les membres-organismes?

- 1- _____
2- _____
3- _____
4- _____
5- _____
6- _____
7- _____
8- _____
9- _____
10- _____

4- Pouvez-vous estimer le nombre de membres-individus qui proviennent:

1- de la localité où fonctionne le groupe

2- de la sous-région du Saguenay

3- de la sous-région du Lac-Saint-Jean

5- Combien de permanents a le groupe? _____

6- Combien de membres actifs a le groupe? _____

7- Combien de membres forment le C.A.? _____

8- Pouvez-vous préciser qui assure les tâches suivantes:

Permanents	C.A.	Membres
------------	------	---------

1- Secrétariat

2- Coordination-programmation

3- Animation

4- Recherche-dossiers

5- Services au public

6- Promotion-recrutement

7- Entretien

8- Financement

QUESTIONS SUR LE TRAVAIL DU GROUPE

1- Pouvez-vous préciser vos trois principaux objectifs?

1- _____

2- _____

3- _____

- 2- Choisissez dans la liste suivante le principal champ d'intervention de votre groupe:

- 1- Environnement
 - 2- Loisirs
 - 3- Récupération-recyclage
 - 4- Consommation-alimentation
 - 5- Garderies
 - 6- Santé
 - 7- Logement
 - 8- Chômage
 - 9- Condition des assistés sociaux
 - 10- Condition féminine
 - 11- Condition des personnes âgées
 - 12- Média
 - 13- Arts et culture
 - 14- Formation
 - 15- Solidarité internationale
 - 16- Autre, précisez
-

- 3- Nombre d'emplois que le groupe a créés ou contribué à créer. Précisez la durée du contrat et le nombre d'heures par semaine pendant les deux dernières années?

	Durée (en nombre de semaines)	Nombre d'heures par semaine
1-	_____	_____
2-	_____	_____
3-	_____	_____
4-	_____	_____
5-	_____	_____
6-	_____	_____
7-	_____	_____
8-	_____	_____
9-	_____	_____
10-	_____	_____

- 4- Identifiez, dans la liste suivante les trois principaux obstacles que vous rencontrez dans votre travail.

- 1- Problèmes d'accès à l'information
 - 2- Appui insuffisant du milieu
 - 3- Manque de personnes ressource
 - 4- Manque de temps
 - 5- Difficultés financières
 - 6- Autres, précisez
-

- 5- Identifiez les dossiers dans lesquels le groupe s'est impliqué pendant les deux dernières années en précisant le mode d'intervention.

Dossier	Principal mode d'intervention
1-	_____
2-	_____
3-	_____
4-	_____
5-	_____
6-	_____
7-	_____
8-	_____
9-	_____
10-	_____

- 6- Votre groupe offre-t-il des services à d'autres groupes?

- 1- Oui
- 2- Non

- 7- Si la réponse à la question no 5 est positive, pouvez-vous identifier ces groupes?

1-	_____
2-	_____
3-	_____
4-	_____
5-	_____

8- Quel est le territoire couvert par les activités et dossiers du groupe?

- 1- La localité où fonctionne le groupe
- 2- La sous-région du Saguenay
- 3- La sous-région du Lac-Saint-Jean
- 4- La province

9- En ce qui concerne les dossiers sur lesquels vous travaillez, y a-t-il des échanges entre votre groupe et des organismes publics et para-publics?

- 1- Oui
- 2- Non

10- Si la réponse à la question no 9 est positive, pouvez-vous identifier le type d'échange et les organismes avec lesquels vous échangez?

Type d'échange	Organismes publics ou para-publics
1-	_____
2-	_____
3-	_____
4-	_____
5-	_____

QUESTIONS SUR LE FINANCEMENT DU GROUPE

1- Pouvez-vous préciser les subventions demandées au gouvernement fédéral et celles obtenues, durant l'année 1983-84, en identifiant le programme? (Si vous n'avez pas demandé des subventions au gouvernement fédéral, passez à la question suivante).

Subventions hors programmes	Montant demandé	Montant reçu	Programmes spécifiques	Montant demandé	Montant reçu
1- Ministère de la santé et du bien être social			1- P.S.C.C.		
2- Ministère de l'agriculture			2- Programme de développement communautaire du Canada (P.D.C.C.)		
3- Secrétariat d'Etat			3- Eté Canada		
4- Environnement Canada			4- Programme à frais partagés		
5- Ministère des communications			5- Autre (s) précisez		
6- Autre(s) précisez					

2- Pouvez-vous préciser les subventions demandées au gouvernement provincial, et celles obtenues, durant l'année 1983-84, en identifiant le programme? (Si vous n'avez pas demandé de subventions au gouvernement provincial, passez à la question suivante).

Subventions hors programmes	Montant demandé	Montant reçu	Programmes spécifiques	Montant demandé	Montant reçu
1- Du ministère de l'Agriculture			1- O.S.E.		
2- Du ministère de l'Education			2- P.E.C.E.C.		
3- Du ministère des Affaires sociales			3- Chantier		
4- Du ministère des Affaires culturelles			4- Relais		
5- D'Environnement Québec			5- P.I.J.E.		
6- Du ministère des loisirs			6- P.A.T.T.		
7- Autres, Précisez			7- Bon d'emploi		
_____			8- Précisez		
_____			_____		
_____			_____		

- 3- Pouvez-vous préciser les subventions demandées aux municipalités et celles obtenues, pendant l'année 1983-84, en identifiant le nom de la municipalité? (Si vous n'avez pas demandé de subventions aux municipalités, passez à la question suivante).

Municipalités	Montant demandé	Montant reçu
1- _____	_____	_____
2- _____	_____	_____
3- _____	_____	_____

- 4- Dans le cas où vous ayez demandé des subventions en 1983-84, aux organismes para-publics, pouvez-vous indiquer le montant demandé, le montant reçu ainsi que l'identification de l'organisme?

Organismes para-publics	Montant demandé	Montant reçu
1- _____	_____	_____
2- _____	_____	_____
3- _____	_____	_____
4- _____	_____	_____
5- _____	_____	_____

- 5- En plus des organismes para-publics et des paliers du gouvernement, y a-t-il d'autres organismes auxquels vous ayez demandé des subventions?

- 1- Oui
2- Non

- 6- Si vous avez répondu positivement à la question antérieure, pouvez-vous identifier les montants demandés et obtenus ainsi que les organismes et/ou entreprises concernés?

Organismes et entreprises	Montant demandé	Montant reçu
1- _____	_____	_____
2- _____	_____	_____
3- _____	_____	_____
4- _____	_____	_____
5- _____	_____	_____

7- Pouvez-vous dire le montant total d'argent dont vous avez disposé en 1983-84 pour l'ensemble de vos activités? _____

8- Pouvez-vous dire si les montants reçus des différentes subventions ont été en 1983-84:

- 1- Inférieurs aux années précédentes
- 2- Supérieurs aux années précédentes

9- Pouvez-vous nous dire si vous réalisez des activités d'auto-financement?

- 1- Oui
- 2- Non

10- Si vous avez répondu positivement à la question no 9, pouvez-vous préciser le montant qui provient de vos activités d'auto-financement?

QUESTIONS SUR LES RAPPORTS A L'ETAT

- 1- Lors des demandes de subvention pour vos projets, avez-vous déjà été obligés de vous soumettre à une expertise quelconque de différents types d'organismes gouvernementaux?

- 1- Oui
2- Non

- 2- Si la réponse à la question antérieure est positive, pouvez-vous identifier le dossier et l'organisme concernés?

Dossiers**Organisme**

1-	_____
2-	_____
3-	_____
4-	_____
5-	_____

- 3- D'habitude, êtes-vous consulté par les différents organismes publics ou para-publics lorsqu'ils interviennent dans votre champ d'intervention?

- 1- Fréquemment
2- Rarement
3- Jamais

- 4- Percevez-vous chez les organismes publics un intérêt d'appuyer l'existence de votre organisme?

- 1- Oui
2- Non

- 5- Est-ce que les rapports entre votre groupe et les organismes publics ou para-publics se sont intensifiés pendant les deux dernières années?

- 1- Oui
2- Non
3- Je ne sais pas

6- Lorsque vous devez vous adresser au gouvernement fédéral, quelles sont les voies que vous empruntez (limitez-vous aux trois plus fréquentes)?

- 1- Le député
 - 2- Les sous-ministres
 - 3- Des fonctionnaires d'Ottawa
 - 4- Des fonctionnaires locaux
 - 5- Autres, précisez
-
-
-

7- Lorsque vous devez vous adresser au gouvernement provincial, quelles sont les voies que vous empruntez (limitez-vous aux trois plus fréquentes)?

- 1- Le député
 - 2- Les sous-ministres
 - 3- Des fonctionnaires d'Ottawa
 - 4- Des fonctionnaires locaux
 - 5- Autres, précisez
-
-
-

8- Lorsque vous devez vous adresser au municipalités, quelles sont les voies que vous empruntez (limitez-vous aux trois plus fréquentes)?

- 1- Le maire
 - 2- Les conseillers municipaux
 - 3- Les fonctionnaires
 - 4- Des personnes influentes (autres que celles déjà évoquées)
 - 5- Autres, précisez
-
-
-

9- Pensez-vous que certaines fonctions assurées aujourd'hui par des organismes publics ou para-publics pourraient être mieux assurées par votre groupe?

- 1- Oui
- 2- Non

10- Si vous avez répondu positivement à la question antérieure, seriez-vous prêts à les assumer?

- 1- Oui, inconditionnellement
- 2- Oui, à certaines conditions
- 3- Non

11- Si vous avez répondu positivement à la question antérieure, comptez-vous faire des pressions auprès des dits organismes pour qu'on vous les attribue?

- 1- Oui
- 2- Non

COMMENTAIRES GENERAUX DE L'ENQUETEUR (le cas échéant)

BIBLIOGRAPHIE

- AMADO, J. et STOFFAES, C., "Vers une socio-économie duale?" dans La Société française et la technologie, Paris, La Documentation Française, 1980, pp. 137-151.
- AMIN, Samir, ARRIGHI, Giovanni, GUNDER FRANK, André, EMMANUEL, Wallerstein, La crise, quelle crise?, Ed. Maspéro, Paris, 1982.
- ATTALI, Bernard, "Le développement local, un jeu essentiel pour l'équilibre du territoire", Revue Autrement, No 47, Février 1983, pp. 232-234.
- AYDALOT, Philippe, "Réalités et illusions de l'économie locale", Revue Autrement, No 47, Février 1983, pp. 208-216.
- AZOUVI, A., "Théorie et pseudo-théorie: le dualisme du marché du travail", Critique de l'économie politique, Nouvelle série, No 15-16, Avril-juin 1981,
- BARAN, P.A. et SWEEZY, P.N., "Le capitalisme monopoliste", Economie et socialisme, II, Ed. François Maspéro, Paris 1977, 342 p.
- BEAUMONT, L., BERGERON, E., CARON, J., CÔTE, D., Des édifices et des groupes, Alma, Août 1981.
- BEAUD, Michel, Histoire du capitalisme, (1500-1980), Ed. du Seuil, Paris, 1981, 326 p.
- BERGERON, Gilles, Etat de la situation, Partie I, Sommet sur le développement et l'économie de la région 02, 1984, 99 p.
- BIRCH, Alain et HEINRICH, J.M., "Sans prolétariat ni socialisme", Le monde diplomatique, Octobre, 1980.
- BAREL, Yves, La société du vide, Ed. du Seuil, Paris, 1984, 184 p.
- BOURQUE, G., LEGARE, A., Le Québec et la question nationale, Coll. Maspéro, Paris, 1979, 232 p.

- BOYER, L., CORIAT B., BEAUD, M., SWEZY, P.N. La crise économique et sa gestion, Actes du colloque de l'Association d'économie politique, UQAM, Montréal, Septembre 1981.
- BROUILLET, Guy, "Convivialité ou productivité?", Prospective, Vol. 14, No 4, Décembre 1978.
- COMTOIS, Jean, "La décentralisation au passé et au futur", Critère, No 23, 1978.
- DESY, J., FERLAND M., LEVESQUE, B., VAILLANCOURT, Y., La conjoncture au Québec au début des années '80, Ed. La librairie socialiste de l'Est du Québec, Rimouski, 1980, 200 p.
- DUBET, François, "Des notions sans État aux pays de l'État", Revue Autrement, No 47, Février, 1983.
- DULONG, Renaud, "La crise du rapport État société locale vue au travers de la politique régionale", in Poulantzas, Nicos, La crise de l'État, Paris, Presses universitaires de France, 1976.
- FREMONT, Armand, La région: essai sur l'espace vécu, Université de Caen.
- GARNIER, J.P., "Le travail social et le local", Sociétés, No 40, Janvier-juin 1982.
- GARNIER, J.P., "Faux prophètes et bons apôtres, à propos des nouveaux mouvements sociaux", Critique communiste, 26, 1979.
- GARNIER, J.P., et GOLDCHMIDT, D., "L'État c'est nous", Le monde diplomatique, Février, 1979.
- GAUTHIER, Fernand, "Centralisation et décentralisation", Critère, No 23, 1978.
- GODBOUT, J. et COLLIN, J.P., Les organismes populaires en milieu urbain: contre pouvoir au nouvelle pratique professionnelle?, Montréal, INRS-Urbaniation, Rapports de recherche, No 3, 1977, 311 p.
- GORZ, André, Adieux et prolétariat, Ed. Galilée, Paris, 1980.

- GORZ, André, Les chemins du paradis, Ed. Galilée, Paris, 1983.
- HAMEL, Pierre, "Crise de la redistribution étatique et financement des organisations populaires", Revue Internationale d'action communautaire, Montréal, Automne 1983, pp. 63-76.
- HAMEL, P. et LEONARD, J.F., Les organisations populaires, l'Etat et la démocratie, Nouvelle optique, Montréal, 1981, 208 p.
- HAMEL, P. et LEONARD, J.F., "Les groupes populaires à la recherche de leur autonomie et de leur identité", Les cahiers du socialisme, No 4, Automne 1979, p. 180-202.
- LAROUCHE, Robert, et SAVARD, Francine, "Le conflit État-société locale et la tentative de constitution d'une MRC rurale", Travaux géographiques du Saguenay, No 7, Septembre 1982.
- LEVESQUE, Benoît et all, Animation sociale, entreprises communautaires et coopératives, Ed. Albert St-Martin, Québec, 1979, 376 p.
- LIPIETZ, Alain, Crise économique, transformations politiques et changements idéologiques, Presses de l'UCR, Paris, 1983, pp. 59-72.
- MAHEU, Louis, "Les mouvements de base et la lutte contre l'appropriation étatique du tissu social", Sociologies et société, Les Presses de l'U. de M., Vol. XV, No 1, Avril 1983, p. 77-92.
- McLOUF, Pierre, SARBIB, Jean L., "Dualisation spatiale et dualisation sociale de la force de travail en période de crise, deux scénarios possibles", Revue d'économie régionale et urbaine, No 1, 1983.
- MINC, Alain, L'après-crise est commencée, Ed. Gallimard, Paris, 1982.
- PILOT, Lise et HUBERT, André, (sous la direction de), Les enjeux sociaux de la décroissance, ACSALF: Colloque 1982, Ed Albert St-Martin, Montréal, 1983, 258 p.
- POULANTZAS, N., "Les transformations actuelles de l'État, la crise politique et la crise de l'État", La crise de l'État, Paris, P.U.F., 1976, pp. 19-59.

- RICQ, Charles, "La région, espace institutionnel et espace d'identité", Espaces et sociétés, Juin-décembre, 1982, No 41.
- ROSANVALLON, Pierre, La crise de l'État providence, Paris, Ed. du Seuil, 1981.
- SALES, Arnaud, "Interventions de l'État et positions idéologiques des dirigeants des bureaucraties publiques et privées", Sociologie et Sociétés, Vol. XV, Les Presses de l'U. de M., 1983, p. 22.
- SEGUIN, M.T., Petites et moyennes entreprises et développement régional à l'heure de la restructuration de l'appareil de production, Thèse de doctorat en sociologie, Ecole des Hautes études en sciences sociales, Paris, 1982, 422 p.
- SIMARD, Jean-Paul, "La petite histoire économique du Saguenay-Lac-Saint-Jean", L'économie régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Ed. Gaétan Morin, Chicoutimi, 1980.
- STOESZ, D., (Corporate Welfare), "La réforme du Welfare state aux États-Unis", Revue Internationale d'action communautaire, Montréal, Automne 1983, pp. 87-97.
- TOURAINE, Alain, "La Crise de la représentation politique", Sociologie et société, Les Presses de l'U. de M., Vol. XV, No 1, Avril 1983, pp. 131-140.
- TOURAINE, Alain, L'après-socialisme, Grasset, Paris, 1980, 283 p.
- TOURAINE, A., La voix et le regard, Ed. du Seuil, Paris, 1978.